La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXVIII EDMONTON, ALBERTA MERCREDI LE 22 JUIN 1966 No 31

Le mouvement des guides en Alberta



EDMONTON — Les membres des premières associations féminines de scoutisme consacraient leur temps et leurs efforts en vue d'obtenir l'insigne d'honneur après avoir réussi des noeuds compliqués de cordage, ou à identifier des spécimens rares de botanique.

Les Guides modernes s'intéressent davantage à l'étude de la photographie, des arrangements floraux, des prévisions météorologiques, et même de leur tenue impeccable.

Les aînées s'occupent parfois d'enseigner la natation aux plus jeunes, ou à discuter des problèmes sociaux de l'heure.

"Le nombre des membres se multiplie", déclare Mme M. E. Manning, d'Edmonton, qui est commissaire des Guides de l'Alberta.

Malgré le fait que les groupements scouts féminins du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ne soient plus sous la juridiction de la province, l'enregistrement se chiffre à 22,000, soit 10 pour cent de plus que l'an dernier, et le double du nombre de membres en 1958.

Selon Mme Manning, ce résultat s'explique par la modernisation des activités, formule adoptée par les Guides du Canada il y a trois ans et réalisée l'automne dernier en Alberta.

Les fraternités scoutes de jeunes filles ont le choix des activités plutôt que de suivre un programme tracé à l'avance.

Comportement

"La cheftaine organise un programme convenant au groupe qu'elle dirige", d'expliquer Mme Manning, épouse d'un juge à la Cour suprême de l'Alberta, et mère de quatre enfants.

Mais dans l'ensemble, on cherche toujours à enseigner aux scoutes le comportement de bonne entente avec des filles de leur âge.

Le mouvement guide, qui compte les "jeannettes" âgées de sept à dix ans, les guides, de 10 à 14 ans, et les équipes de surveillance, âge maximum de 18 ans, garde toujours le même but, celui d'aider les autres. On organise des visites dans les foyers de vieillards, et des activités autour des enfants infirmes, arriérés, ou moins privilégiés.

Selon la tradition internationale et interconfessionnelle des Guides, la section de l'Alberta commence à former des équipes de jeunes Indiennes, Métisses et Blanches, ce qui donne de bons résultats jusqu'à présent.

Dans notre province, le programme du camping prend également de l'expansion. Les Guides de l'Alberta s'occupent de la construction d'une maison de scoutisme dans le Parc national de Banff, en tant que projet du Centenaire.

Mme Manning, qui a été élue commissaire pour la province, en décembre dernier, faisait partie du mouvement guide dans sa jeunesse. Elle retourna à l'association au moment où sa fille aînée manifesta le désir d'en faire partie il y a onze ans.



M. Marcel Joly qui a récemment été nommé président de la Caisse Populaire de St-Paul en remplacement de M. Armand Laing qui doit déménager à Bonnyville. M. Joly est un homme d'affaires de St-Paul et directeur de la Caisse depuis 15 ans.

Les VMAA écrivent:

Nos journées sont tellement pleines! Il est toujours minuit quand nous faisons le retour des événements quotidiens.

Notre Canada est beau à voir! Nous nous disons: ça ne peut être plus beau ailleurs! On se l'est dit au Parc Gatineau, on l'a répété devant les gratte-ciel de Montréal, dans les Laurentides, le long du Saint-Laurent.

La pluie nous a été vilaine à quelques endroits, nous avons eu l'expérience des averses de l'Est poussées par un vent de tornade. Rien ne nous a empêché de jouir de nos excursions historiques. L'hospitalité dont nous sommes l'objet fait tout oublier les petits contre-temps pour nous graver en mémoire la richesse de coeur de nos CANADIENS, et la vaste connaissance qu'ils ont de nos faits d'histoire. Comme ils ont le tour de nous faire aimer notre pays, nos coutumes françaises, même la succulente cuisine, (je pense aux crêpes bretonnes!)

Et les rencontres de JEUNES, nous en raffolons. Elles sont enjouées, elles sont sérieuses (quand il s'agit de politique) Elles sont récréatives, elles sont instructives. Rien d'artificiel. La simplicité qui veut ouvrir la porte et tout de suite mettre à l'aise les visiteuses: que c'est bon!

Et nous les VMAA, nous apprenons à voyager collectivement. Ce n'est pas peu dire!

* * *

Qu'il fait bon venir en contact avec notre Gouvernement national! On se sent vivre à la dimension de notre pays.

C'est M. Marcel Lambert P.C. au Fédéral qui nous a introduites à nos dignitaires parlementaires. Vous les connaissez tous ces hommes qui nous gouvernent, mais pour nous ces dieux se révèlent à nous. En commençant par Son Excellence M. Vanier et sa charmante Dame au Château Laurier, nous avons fait le tour des édifices du Parlement et nous avons connu leur richesse intérieure. Que c'est important les décisions qui se prennent ici par nos chefs d'état et nos représentants, soit aux Communes, soit au Sénat.

Nous nous sommes arrêtées dans la salle de la Confédération pour en humer tous les souvenirs, puisque notre voyage porte profondément l'effigie du Centenaire de la Confédération canadienne. Il y a cent ans, nos gouvernants du temps, des têtes bien faites, des esprits d'envergure, ont posé les cadres de la nation canadienne lui incluquant sa puissance de développement.

Ici, la salle des Archives. Quelles richesses! Ne vaudrait-il pas mieux mettre de côté nos petits livres d'Histoire et venir étudier à la source? Etes-vous bilingue? Vous avez le choix dans le Hansard. N'oublions pas la Salle du Souvenir . . . Les deux Grandes Guerres sont revécues là . . . Honneur à ceux qui nous ont représentées aux champs de bataille!

Congrès de Lacordaires à Marie-Reine

Dimanche le 12 juin dernier se tenait à Marie-Reine le congrès diocésain des Lacordaires auquel participaient plus de 75 personnes, membres et sympathisants.

Le congrès s'ouvrit par la récitation de la prière par le R. P. Huguerre, curé de la paroisse. Le président, M. Héraclius Tremblay, adressa ensuite un mot de bienvenue à l'endroit de tous les participants tout en exprimant sa satisfaction que Marie-Reine ait été choisie comme site de ce congrès de 1966.

Le président diocésain, M. Philippe Desbiens, fit ensuite plusieurs commentaires, notamment en ce qui regarde les nouveaux changements de l'Association.

Discussions:

Il y eut, tout au cours de cette journée couronnée de succès de nombreuses études et discussions en commission; une des plus importantes questions discutées fut la 2e promesse et l'esprit de Vatican II.

En général, les participants se sont exprimés contre le changement de la 2e promesse qui consiste en ne pas garder, offrir ou vendre de la boisson alcoolisée. Ce qui semble inoffensif pour les uns pourrait devenir extrêmement dangereux pour d'autres et il faudrait une formation très sérieuse des rechercher une formule adaptée à la promotion de la sobriété dans la Société.

L'esprit de Vatican II nous rappelle qu'il était souverainement nécessaire que là où s'exerce l'activité des laïcs se développe l'apostolat sous sa forme collective et organisée.

L'après-midi se termina par la messe de 5h. avec homélie du R.P. Bugeaud; un délicieux souper suivit qui avait été préparé par les dames de la paroisse.

Mgr Routhier

Cette journée fut rehaussée de la présence de Mgr Henri Routhier, o.m.i., qui, en dépit de ses nombreuses charges, avait tenu à être présent. Au cours de l'allocution qu'il prononça, il nous rappela "qu'il était fier de ses chers Lacordaires qui pouvaient compter sur son entière collaboration". Et de poursuivre: "Tenez à votre promesse, soyez des femmes et des hommes de volonté. Nous avons besoin de vous dans le diocèse. Un trop grand nombre préconisent le libre choix et placent sur un pied d'égalité boissons alcooliques et autres. Ils ont tort puisque ces dernières sont indispensables tandis que les premières ne le sont pas. La majorité des gens prennent des boissons alcoolisées par respect humain ou par

(suite à la page 4)

Jubilés sacerdotaux célébrés chez les Pères Oblats

Jubilé d'Or du R. P. Adélard Beauchamp

Vendredi dernier, à Saint-Albert, dans le calme du Foyer Youville, le Révérend Père Adélard Beauchamp célébrait le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Incapable de dire lui-même la messe en raison de la maladie qui le force à l'inactivité depuis quelque temps, c'est le R.P. G.-M. Latour, provincial, qui offrit le Saint-Sacrifice aux intentions du jubilaire. Cette célébration coïncidant avec la retraite annuelle de plusieurs Pères Oblats à St-Albert, ces derniers assistèrent tous à la messe célébrée aux intentions de leur confrère et au cours de laquelle le R. P. Brohan, o.m.i., prédicateur de la retraite, prononça l'homélie, traçant une courte biographie de la carrière du Père Beauchamp et faisant ressortir davantage son action missionnaire, surtout par la parole, au cours des cinquante dernières années, à titre d'éducateur, de prédicateur et dans le ministère paroissial.



R. P. A. Beauchamp, o.m.i.

Biographie

Le R. P. Beauchamp est né à Ste-Lucie, comté de Terrebonne, dans la province de Québec. Ses études primaires terminées à cet endroit, il fit ses études classiques au Séminaire de Ste-Thérèse, puis fit son entrée au Scolasticat St-Joseph, à Ottawa. Il fut ordonné prêtre le 17 juin 1916.

Les premières obédiences du Père Beauchamp l'amenèrent immédiatement dans le champ de l'éducation; il fut en effet professeur au Scolasticat en 1917 et au Juniorat du Sacré-Coeur de 1918 à 1921. En 1922, il devient prédicateur au Cap-de-la-Madeleine où il demeura jusqu'en 1925. A ce moment, il est nommé professeur à l'Université d'Ottawa et il cumule en même temps les fonctions de vicaire à Hull et étroit collaborateur au journal Le Droit.

C'est en 1929 qu'il prend contact avec l'Ouest pour la première fois. En effet, ses supérieurs l'ont nommé professeur au Collège Mathieu de G r a v e l - bourg. Durant les quatorze années suivantes, le Père Beauchamp se dépense sans compter à l'enseignement. Puis, en 1946, il est nommé au Collège Saint-Jean où il se dévouera durant 18 ans au service des Franco-albertains.

Ceux qui l'ont connu comme professeur sont unanimes à dire de lui qu'il était un homme extrêmement cultivé, connaissant la littérature française sur le bout de ses doigts, très affable et fort réservé.

Il y a quelques années, alors qu'il enseignait encore au Collège Saint-Jean, ses supérieurs lui confiaient la rédaction de la revue missionnaire du **Message de l'Immaculée-Conception**. Il apporta à cette tâche tout le zèle qu'on lui a toujours connu et nombreux sont ceux qui ont pu goûter dans le Message les articles toujours intéressants du Père Beauchamp.

Depuis un an, la maladie l'a forcé au repos presque total; mais en dépit des recommandations de ses médecins, il réussit quand même à travailler un peu, tant au plan pastoral qu'au plan littéraire.

Pour tous ceux qui ont eu le plaisir de travailler ou de collaborer avec le Père Beauchamp (et nous en sommes) ce n'est pas un devoir que de le féliciter, c'est un très grand plaisir. Et il se doit qu'au nom de l'A.C.F.A., de La Survivance et de tous ses lecteurs nous lui présentions aujourd'hui nos hommages les plus sincères et lui souhaitions de tout coeur AD MULTOS ANNOS.

L'école française de Toronto sera le point de départ d'un centre culturel important

C'est en 1962 qu'était créée à Toronto la première école française. M. Harry Giles que ses collaborateurs qualifiaient de bourreau de travail, réussit à grouper trente enfants et un instituteur à temps partiel. En quatre ans, l'école est passée de 30 à 100 puis à 238 et enfin cette année à 421 élèves. L'automne prochain, il y aura probablement 36 instituteurs et 650 étudiants à l'école française de Toronto. De plus, une longue liste d'attente est en train de s'établir. La "francomanie", disent certains fait rage dans les milieux intellectuels de Toronto. On apprend à parler français, on oblige ses enfants à apprendre le français.

Mais l'école ne sera plus le seul centre d'apprentissage du français pour les Torontois. En effet, on a lancé le projet d'un centre culturel qui servira tout autant aux adultes qu'aux élèves. Les directeurs espèrent obtenir des subventions fédérales pour ce centre, qui comprendra une bibliothèque de livres français et offrira des cours du soir pour adultes. On projette également de présenter des films et des pièces de théâtre en français. Le jour, les enfants y suivront des cours leur permettant de faire usage du français dès l'âge de 3½ ans puisque la maternelle accepte des enfants de cet âge.

Les partisans de ce projet de centre culturel francophone à Toronto croient qu'il sera un exemple du système d'enseignement bilingue pouvant être mis sur pied dans plusieurs provinces du Canada.

En plus des classes ouvertes dans Toronto même, l'école possède des succursales à Kitchener et Port Credit. Plusieurs organisations et associations de parents dans d'autres villes de l'Ontario ont demandé l'ouverture de succursales chez eux.

Chaque année, l'école offre une année scolaire de plus. Les élèves pourront suivre cette année les cours de quatrième année. Il n'y a jamais plus de vingt élèves par classe.

A l'échelon de la maternelle et de la première année, les enfants suivent une instruction française, selon une méthode qui leur permet en même temps d'acquérir les premières connaissances de l'anglais.

Les directeurs de l'école maintiennent que les élèves de la première année ont prouvé, au cours des tests, qu'ils pouvaient lire en anglais aussi bien que les élèves d'une classe moyenne de troisième année, ailleurs au pays.

Et la connaissance du français serait proportionnellement supérieure à celles des classes équivalentes au Québec, en France et en Suisse.

Par quels moyens?

Comment cette école peut-elle permettre ainsi une acquisition des connaissances scolaires plus rapides qu'ailleurs?

M. W. L. Heisey, président exécutif de l'organisation, cite trois points: le bilinguisme, le programme académique particulier et le nombre restreint des élèves dans les classes.

Il a ajouté qu'évidemment les élèves travaillaient plus que dans les écoles publiques. Mais l'éducation ne se fait pas en flânant, précise-t-il, jamais nous n'éduquerons les jeunes assez rapidement.

M. Heisey ajoute qu'il semble assuré que les enfants apprennent plus rapidement dans leur propre langue lorsqu'en même temps ils apprennent très tôt une autre langue. L'école a l'intention de faire des comparaisons des autres écoles de Toronto.

Pour être bilingue

Pourquoi les parents envoient-ils leurs enfants à une telle école à un coût variant entre $350 et $400 par année?

"Je crois qu'un grand nombre des parents croient qu'il est important d'être bilingue au Canada", explique M. Heisey. "Ils veulent fournir à leurs enfants des connaissances qu'ils n'ont pas eu la chance d'acquérir eux-mêmes."

L'accent est sur le bilinguisme et le biculturalisme à cette école, fréquentée en très grande majorité, soit plus de 90 pour cent, par des enfants de foyers de langue anglaise. Seulement trois des 27 instituteurs viennent du Québec. Les autres viennent d'Europe et de l'Afrique du Nord.

M. Heisey a indiqué que l'école désirait ardemment les meilleurs instituteurs possible, mais il est beaucoup plus facile d'amener les bons instituteurs européens à enseigner en Amérique du Nord que d'amener les bons instituteurs québécois à travailler en Ontario.

SESSION DE PASTORALE

Plus de cinquante prêtres s'enregistrèrent pour une semaine intensive d'étude et de réflexion sur la catéchèse des adultes du douze au dix-sept juin.

La session pastorale était sous le haut patronage de Son Excellence Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R., Evêque de St-Paul, présidée et organisée par Mgsr F. Croteau, V.G. aidé des abbés J. Laberge et R. Poulin.

M. l'abbé Jacques Fournier, directeur du Centre Catéchétique de Montréal était l'animateur des sessions qui s'étendaient de 9:00 a.m. à 10:00 p.m.

Le but ultime de la session étant basé sur l'esprit de Vatican II en pastorale, il était bien convenable de débuter par une consultation des laïques. Conséquemment un panel comprenant cinq adultes révélèrent leurs pensées sur le thème de la session. Ce panel comprenait un fermier bien avisé, M. Paul Chauvet de Legal; Soeur Yvette, c.s.c., principale de l'école publique de Lafond; M. S. D. Lefebvre, surintendant de l'école publique de St-Paul; le docteur Bugeaud, médecin-chirurgien de Bonnyville et Mme Lafleur, mère de famille et institutrice de St-Paul.

La première journée fut consacrée à une discussion sérieuse stimulée par les remarques du panel de la veille. Il faut dire que ce panel de cinq adultes laïcs a contribué ardemment à situer le problème de la vie religieuse des adultes.

Dans la soirée les sessionnistes firent le portrait d'un pasteur face à sa paroisse. Et ainsi chaque jour successif développa les grandes lignes d'une éducation de la foi des adultes, la catéchèse sacramentelle et comme cas pratique, catéchèse de la vie conjugale.

On a réservé la dernière partie de la semaine à la mise en oeuvre du ministère de la parole tel que l'homélie, la retraite paroissiale et la Catéchèse aux adultes, la place du prêtre dans l'école, la pastorale de la conversion, la célébration de la Parole et échange libre sur 'La Spiritualité Sacerdotale 1966'.

La Concélébration d'environ vingt prêtres chaque jour avant le dîner et environ autant avant le souper fut des plus impressionnantes de l'avis de tous

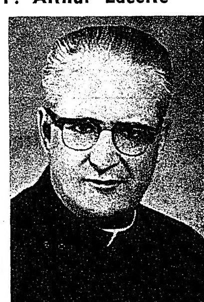
La semaine prit fin vendredi le dix-sept par des résolutions et une prise de conscience ardente de l'oeuvre à accomplir dès le retour des sessionnistes à leurs postes respectifs.

Voici la liste des prêtres engagés dans la session:

D. Hébert, St-Thomas, Edmonton; M. Joly, o.m.i., Lac Ste-Anne; A. Alberti, o.m.i., Cochin, Sask.; A. Girard, o.m.i., Jackfish, Sask.; O Maillet, o.m.i., Maidstone, Sask.; J. Campagna, o.m.i., Paddle Prairie, Collin, o.m.i., Nampa; Dubuc, o.m.i., Joussard; E. Fillion, o.m.i., Faust; E. Fournier, o.m.i., Calais; B. Frigon, o.m.i., Girouxville; A. Gendre, Valleyview; L. Lafontaine, o.m.i., Tangente; A. Lamothe, o.m.i., Desmarais; R. Lessard, o.m.i., Grouard; M. Proulx, o.m.i., Spirit River; C. Richer, o.m.i., Guy; Mgr F. Croteau, V.G. St-Paul; A. Beaupré, Morinville; R. Benoit, Westlock; C. H. Bérubé, Séminaire; R. Bissonnette, St-Paul; H. Boisvert, Mallaig; C. Chataigner, o.m.i., Lac Castor; L. Desgagné, C.Ss.R., St-Edouard; A. Desjardins, Vimy; S. Gagnon, o.m.i., Saddle Lake; J. Gariépy, o.m.i., Bonnyville; R. Grondin, La Corey; R. Guérin, Dapp; A. Houde, Legal; A. Korewa, Thorhild; J. Laberge, Fort Kent; J. Lachance, Chancelier; G. Lassonde, o.m.i., Bonnyville; D. Lavoie, C.Ss.R., Ste-Lina; V. LeCalvez, o.m.i., Le Goff; R. Levasseur, Venice; J. M. Martineau, Plamondon; R. Morin, St-Paul; L. Morrissette, Barrhead; A. Noël, St-Vincent; J. L. Pigeon, Brosseau; R. Poulin, Grand Centre; G. Roussel, o.m.i., Lac La Biche Mission; R. Simard, Thérien; H. Tanguay, Lafond; L. Tellier, Picardville; A. Terre, Whitecourt; A. Tétu, St-Paul; L. Viel, Lac La Biche.

Jubilé d'Argent du R. P. Arthur Lacerte

C'est mardi dernier, le 14 juin, que le Collège Saint-Jean célébra le 25e anniversaire de sacerdoce de son Recteur, le Rév. Père Arthur Lacerte, o.m.i. A cette occasion tous les Pères qui faisaient à ce moment-là leur retraite à St-Albert se rendirent au Collège. La fête débuta à 5h., à la chapelle, alors que le jubilaire concélébra le Saint Sacrifice de la Messe avec les Pères Antonio Duhaime, Maurice Lafrance, Henri-Paul Morin et Joffre Pomerleau, économe provincial. Le Père François McMahon qui fit l'homélie exposa la grandeur du sacerdoce et montra comment durant ces dernières vingt-cinq années, le Rév. Père Lacerte s'était montré fidèle aux grâces de son ordination sacerdotale.



R. P. A. Lacerte, o.m.i.

Biographie

Un plantureux banquet, préparé par les religieuses du Collège, suivit au nouveau réfectoire des élèves. Environ quatre-vingts convives y prirent part. A la fin du repas, prenant la parole, le Père F. Champagne nous exposa d'abord brièvement la biographie du Jubilaire. Né à Marcelin, Sask., le R.P. Lacerte déménagea bientôt à Ste-Anne-des-Chênes, Manitoba. Il fit ses études secondaires au Juniorat Ste-Famille et au Collège de St-Boniface. Entré chez les Oblats en 1934, il prononça ses premiers voeux l'année suivante, et les autorités décidèrent de l'envoyer faire ses études philosophiques et théologiques à Rome, d'où il revint cependant avant la fin de ses études à cause de la guerre. Il fut ordonné prêtre à Ottawa, le 15 juin 1941.

A Gravelbourg

Une première obédience envoya le R.P. Lacerte au Collège de Gravelbourg où il devait demeurer pendant 15 ans, remplissant successivement et parfois simultanément les fonctions de professeur, de préfet des études, de préfet de discipline, de directeur de chorale et de fanfare, de recruteur d'élèves, sans oublier différents travaux de ministère sacerdotal.

Au Collège Saint-Jean

En 1957, une deuxième obédience transplanta le R. P. Lacerte au Collège Saint-Jean, comme supérieur-recteur. Le conférencier rappela que "sous la tutelle de son nouveau recteur, le Collège Saint-Jean a connu un essor extraordinaire."

Réalisations matérielles

"Au point de vue matériel, continua-t-il, dans les dix dernières années, nous avons vu s'élever deux magnifiques pavillons. Le premier, inauguré en 1959, renferme dans ses murs 12 salles de classe, une bibliothèque de quelque 40,000 volumes avec salle de référence attenante, un laboratoire des plus modernes en chimie et un autre, aussi bien monté, en physique. C'est en janvier 1966 que fut inauguré le deuxième pavillon qui contient dans son enceinte une cafétéria avec cuisine des mieux équipées, un auditorium de 270 places pouvant servir aux séances théâtrales et cinématographiques, une salle de conférence, un centre administratif, un salon pour étudiants, un laboratoire de biologie, un laboratoire de langue avec toute la batterie des aides audio-visuelles que comporte une installation du genre, huit salles de classe et huit bureaux à l'usage privé des professeurs. Toujours d'après le point de vue d'avantages matériels, je tiens à rappeler l'élévation du Collège Saint-Jean au statut d'une corporation légale; signalons aussi l'exemption des taxes, l'obtention des octrois fédéraux et provinciaux pour les élèves universitaires, la conclusion d'une entente relativement rémunératrice avec la Commission scolaire des Ecoles Séparées pour les élèves des grades 7, 8 et 9. Je ne parle pas des $100,000 obtenus du gouvernement de Québec par l'entremise de l'A.C.F.A. Tous ces progrès n'ont pas été réussis sans maux de tête et c'est le Père Lacerte qui les a tous supportés. Il reste encore un gros problème à régler: le financement du pavillon universitaire. Je n'en reste pas moins assuré que le Père Lacerte, avec sa ténacité et sa clairvoyance, parviendra à délivrer le Collège de ce pesant fardeau."

Réalisations académiques

Après avoir ainsi souligné les grandes réalisations matérielles dont le Collège Saint-Jean est redevable au Ju-

(Suite à la page 8)

Bourses d'études

A la demande de l'A.C.F.A., le ministère des Affaires culturelles de la province de Québec accorde un certain nombre de bourses à des étudiants franco-albertains pour la poursuite de leurs études au niveau universitaire.

Ceux qui désirent se porter candidats à l'obtention d'une de ces Bourses doivent remplir une formule de demande qui leur sera adressée s'ils en font la demande en s'adressant au:

Secrétaire de l'A.C.F.A.,
10008 - 109e rue,
Edmonton, Alberta.
Tél.: 422-2736

Ces formules doivent être remplies et retournées AVANT le 1er juillet 1966, le Comité chargé de l'examen de ces demandes et du choix des candidats devant se réunir durant les premiers jours de ce mois.



Photographie prise à l'issue de la session de pastorale qui réunit à St-Paul le dix-sept juin plus de cinquante prêtres albertains. Nous reconnaissons, dans l'ordre habituel, les Révérends C. Richer, o.m.i.; L. Bussière; A. Alberti, o.m.i.; R. Benoit et L. Lafontaine.
1ère rangée: J. Lachance; J. Campagna, o.m.i.; R. Poulin; E. Fournier, o.m.i.; Son Excellence Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R.; Mgr F. Croteau, V.G.; J. Laberge; L. Desgagné, C.Ss.R.; L. Collin, o.m.i.; J. L. Pigeon.
2ième rangée: B. Frigon, o.m.i.; A. Beaupré; A. Houde; R. Guérin; L. Morrissette; L. Viel; S. Gagnon, o.m.i.; R. Simard; J. M. Martineau; D. Hébert; L. Tellier et H. Tanguay.
3ième rangée: M. Proulx, o.m.i.; A. Noël; A. Terre; M. Joly, o.m.i.; A. Korewa; A. Desjardins; R. Bissonnette; R. Morin; D. Lavoie, C.Ss.R.; C. Châtaigner, o.m.i.; V. LeCalvez, o.m.i.

Editorial

Le maintien du Concours de français: une décision sage et nécessaire

La Survivance publiait la semaine dernière le texte de la résolution adoptée par le Comité du Programme de l'A.E.B.A. par laquelle il a décidé du maintien du Concours de français annuel de l'A.C.F.A.

Nous tenons à louer cette décision des membres de ce Comité et à les en féliciter.

Le problème de ces Concours avait été soulevé et discuté au congrès de Bonnyville l'an dernier; il est possible que dans le feu de la discussion on ait souhaité l'abandon total de cette pratique annuelle, mais nous doutons fortement que cette mesure aurait pu servir les intérêts de quiconque. Il nous a plutôt semblé qu'on désirait le maintien des Concours, mais avec révision et adaptation au milieu.

C'est justement ce qui résultera de la récente décision de l'A.E.B.A. et nous nous en réjouissons.

Que le niveau de connaissance française ne soit pas le même à Edmonton, à St-Paul ou à Falher, cela ne fait aucun doute et s'explique assez facilement par l'ambiance du milieu. Dans sa forme précédente, le Concours représentait donc une certaine forme d'injustice envers les uns ou les autres puisqu'il était similaire pour tous les élèves, peu importe d'où ils étaient.

La deuxième partie de la résolution adoptée corrigera cette situation puisqu'on y lit ce qui suit: **"que le Comité du Programme se tienne responsable d'adapter ces examens au programme de l'Association et, dans la mesure du possible, aux circonstances régionales."**

Les avantages que nous sommes en mesure de retirer de ce Concours annuel sont nombreux, tant pour les enfants eux-mêmes que pour les parents ou les professeurs. La résolution, d'ailleurs, est très bien faite et fort explicative en ce sens. Il suffit de bien relire les "attendus" pour constater:

que l'examen sert de stimulant aux élèves, en d'autres mots qu'il constitue un but, un couronnement des efforts qu'ils ont déployés au cours de l'année dans l'étude du français;

qu'il sert de guide aux professeurs pour évaluer leur travail et orienter leur développement professionnel, ce qui paraît tout à fait normal et nécessaire;

que les examens ont beaucoup aidé à faire évaluer et enrichir le programme dans le passé, donc qu'ils sont un outil précieux dans l'élaboration des programmes, les changement à y apporter et dans son évolution générale qui, l'attendu suivant en fait mention, "doit être évaluée progressivement afin d'en assurer l'orientation."

Bravo! donc à tous les membres de ce Comité qui ont eu à coeur de se pencher sur le problème qui leur avait été exposé, qui en ont fait une étude approfondie et sérieuse, et qui ont conclu ce qui nous semble être la meilleure solution: le maintien des Concours avec progression dans le sens de la régionalisation.

Nos enfants, les professeurs et nous-mêmes bénéficieront dans l'avenir de cette très sage décision.

Jean-Maurice Olivier

La Survivance

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta

Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

La Survivance est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel des Associations Canadiennes-françaises de l'Alberta et de la Colombie.

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A. ou de la F.C.F.C.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:

1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00 — 4 ans: $10.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $4.50 par an

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant

MERCREDI LE 22 JUIN 1966

★ LA VIEILLESSE ★

Sommaire

Le monde moderne évolue si rapidement que ses structures sont sans cesse remises en question. En perpétuelle ébullition, il n'a pas encore réussi à bien définir et à intégrer dans ses nouveaux cadres les éléments humains qui le composent. La vieillesse est une de ces réalités qu'on ne peut pas ne pas définir à nouveau; les vieillards constituent l'un de ces groupes humains que nous nous devons de situer dans de nouvelles perspectives. La vieillesse est la conséquence d'un processus physique et psychologique d'évolution. Elle n'est pas une sous-vie en soi mais bien une étape de la vie humaine. D'autre part, on ne devient pas vieux à âge fixe. Un régime sain — sur le plan physique comme sur le plan psychologique — peut reculer singulièrement l'âge de la sénescence.

Un point important, qui appelle l'attention, c'est qu'il y a de plus en plus de personnes qui atteignent un âge avancé, les progrès de la médecine ne cessant d'augmenter l'espérance de vie. C'est dire que les personnes âgées à qui une place doit être faite dans la société moderne sont beaucoup plus nombreuses qu'elles ne l'étaient dans les sociétés révolues. Dans ces dernières, au demeurant, le troisième âge ne causait pas véritablement de problème, ni à la société dans son ensemble, ni aux vieillards en particulier. Il n'en va pas de même de nos jours où de multiples problèmes relatifs à la vieillesse en sont à attendre leur solution.

Il est cependant urgent de résoudre ces problèmes d'ordre social et la société, sous ce rapport, a un rôle primordial à jouer. Allocations de tout ordre, facilités de logement, lois visant à l'intégration adéquate dans le monde du travail de personnes d'un certain âge encore disponibles; voilà autant de solutions partielles que la société peut faire siennes.

Par ailleurs, chacun a le devoir de revaloriser l'image que la société présente se fait du vieillard. Enfin les individus eux-mêmes se doivent, leur vie durant, de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour améliorer les conditions de vie qui les attendent le grand âge venu.

En fait, le vieillard ne verra son sort s'améliorer et ne se retrouvera citoyen à part entière que si la société et l'individu lui-même prennent dûment conscience de leurs responsabilités et mettent tout en oeuvre pour les assumer comme il se doit.

La vieillesse

Il existe des réalités dont on parle peu, auxquelles on n'ose même pas penser sans, du moins, une pénible impression de malaise. Il s'agit souvent de réalités qu'on ne sait plus bien définir, dont on a un peu perdu la notion. La vieillesse est une de ces réalités.

Autrefois, on semblait savoir ce qu'était la vieillesse: elle tenait une place assignée à l'avance, plus qu'aujourd'hui elle faisait partie du rythme normal de la nature. Mais notre monde, en perpétuelle effervescence, évolue si rapidement que toutes ses structures s'en trouvent bouleversées et qu'il en est encore à se chercher un nouveau rythme et les normes qui lui conviennent. Dans ce monde nouveau, la vieillesse est une notion qu'il importe de cerner, une réalité qui ne peut pas ne pas trouver une place à sa mesure. Qu'est-ce que la vieillesse? Quelle rôle joue-t-elle dans la société présente? Comment peut-on l'y intégrer d'une façon harmonieuse? Autant de questions qui réclament notre attention, qui nécessitent, de toute urgence, une réponse adéquate si tant est que le monde moderne attache du prix à sa propre continuité.

"Caillou la pierre"

On connaît les principaux signes biologiques de la vieillesse humaine: décalcification des os, durcissement des ligaments et des vaisseaux, accroissement de la fatigabilité, atrophie de la peau (cause de l'apparition des rides), affaiblissement de la vue et de l'ouïe, etc. . . Mais quand tous ces signes apparaissent-ils? Autrement dit, à quel âge devient-on vieux? Il n'est certes pas facile de répondre d'une façon catégorique. Certaines personnes ne présentent-elles pas des marques de sénescence dès la quarantaine alors que d'autres, au contraire, sont encore jeunes à soixante-quinze, voire à quatre-vingts ans? Et de sérieuses recherches n'ont-elles pas abouti à cette conclusion que: la probabilité de mauvais état ne devient certain qu'à partir de quatre-vingt ans.

Comment expliquer alors l'état de dégénérescence ou de décrépitude qui affecte tant de personnes fort éloignées de cet âge? La sous-alimentation ou la malnutrition peuvent, bien sûr, avair un influence déterminante dans ce domaine mais, en règle générale, ce n'est pas là un facteur qui joue un grand rôle en Amérique du Nord, où la nourriture est d'ordinaire abondante et variée. Il y a la maladie qui peut également s'en prendre à l'organisme humain et compromettre gravement son équilibre. Enfin, une cause certaine du vieillessement prématuré, dont on n'a que trop tendance à sous-estimer l'importance, c'est l'inactivité, le manque d'exercice. En un sens, on peut dire que l'organisme humain fonctionne à l'inverse d'une machine. Une machine dont on se sert beaucoup s'use, en effet, rapidement. Au contraire, un corps humain qui reste actif, d'une façon rationnelle s'entend, ira longtemps de l'avant et se conservera mieux. C'est un lieu commun: les sédentaires vieillessent physiquement plus vite que ceux qui n'ont jamais cessé d'être actifs. Comme on l'a dit justement: "le non-exercice engendre le déclin et le déclin rend l'exercice impossible." Ces nonagénaires, ce "Caillou la Pierre" de Natashquan, héros d'une chanson de chez nous, ne sont pas des hommes d'exception. Tout bâtis à chaux et à sable qu'ils soient, ils ne seraient pas demeurés ce qu'ils sont, si, aux approches de l'âge, ils s'étaient détournés de l'effort physique et n'avaient su conserver leur sérénité d'esprit.

La gymnastique de l'esprit

Encore faut-il être en mesure de connaître cette sérénité d'esprit, ce qui n'est pas donné à tout le monde: ni l'extrême pauvreté ni les épreuves *trop cruelles n'y prédisposent*. Il ne s'agit pas de jeter la pierre aux inquiets. Mais n'a-t-on pas le droit de se demander si tous ceux qui se posent en inquiets ont de bonnes raisons à faire valoir?

Ce qui a été dit de la vieillesse sur le plan physique est également valable sur les plans psychologique et psychique. Il n'y a aucune raison pour que l'intelligence et la mémoire disparaissent avec l'âge. Quand elles disparaissent, c'est généralement faute de s'exercer. Une personne qui, à 25 ou 30 ans, a cessé précisément d'exercer sa mémoire ne doit pas s'étonner, à 70 ans, d'en être presque totalement privée. C'est là une évolution normale. De même, quiconque, dès sa sortie de l'école, renonce à toute curiosité intellectuelle a de fortes chances de se retrouver, 50 ou 60 ans plus tard, avec des idées quelque peu dépassées et une réelle incapacité de raisonnement. Encore une fois, rien là qui doive nous étonner. Ce qui est étonnant, au contraire — et admirable — c'est de trouver des vieilards qui ont su garder l'esprit vif, alerte et extraordinairement souple. Hâtons-nous d'ajouter que ces vieillards ne sont pas toujours, tant s'en faut, des personnes ayant vécu ce qu'on est convenu d'appeler "une vie facile".

L'âge du coeur

Le vieux dicton qui veut qu'on ait l'âge de son coeur est loin d'être entièrement erroné. En réalité, l'état physique et l'état psychologique agissent mutuellement l'un sur l'autre. On comprend facilement qu'une personne sans cesses malade vieillisse psychologiquement plus vite qu'une personne bien portante, encore que ce ne soit pas toujours le cas. On comprend peut-être moins bien que l'inverse se produise, que le processus physique de vieillissement s'accélère quand une personne se "laisse aller," quand elle s'avise de croire, certain jour, que la partie est définitivement perdue. Pourtant, c'est un fait prouvé: ls psychique influe sur le physique.

N'est-il pas pénible d'entendre, dans la bouche de personnes de 40 ou 50 ans: nous ne sommes plus jeunes . . ., à notre âge, il n'y a plus grand-chose à faire— quand on devient vieux.... Quand on pense de cette façon, on est naturellement porté à laisser aller les choses, à se détourner de l'effort physique, intellectuel ou moral, on est mûr pour le vieillissement.

Les femmes et la vieillesse

Que les femmes, plus que les hommes, redoutent les atteintes de l'âge, voilà qui, nous croyons, ne surprendra personne. Beaucoup de femmes croient plus ou moins ouvertement que leur vie réelle se termine vers la cinquantaine. En fait, la ménopause n'entraîne pas la vieillesse avec elle, mais simplement la fin d'une fonction essentiellement transitoire: la fonction ovarienne. Loin de décliner, la santé de nombre d'entre elles s'améliore, passé cet âge. Il résulte d'enquêtes faites aux Etats-Unis, sur une grande échelle, que la période maximale de valeur et de rendement de la femme sur le plan professionnel, son apogée si l'on peut dire, se situe entre 45 et 55. La femme doit donc, dès la quarantaine, se préparer à une nouvelle vie au lieu d'acepter que 20, 30 ou 40 années à venir s'écoulent dans la passivité. Un éminent médecin français déclare que sur le plan physique et sur le plan intellectuel, "il y a moins de différence entre une jeune fille en pleine forme de 20 ans et une femme active et entraînée de plus de 60 ans, qu'entre la même jeune fille et une femme de 35 à 40 ans totalement sédentaire depuis quinze ans." On pourrait citer le cas d'une mère de neuf enfants qui, sur ses 70 ans, gagne sa vie, s'adonne à des études, fait régulièrement de la natation et de la gymnastique comme peu de personnes de 25 ans réussissent à le faire.

L'espérance de vie

De nos jours, l'espérance de vie, aux Etats-Unis et au Canada, est d'environ 70 ans, notons qu'en Inde, par exemple, la moyenne de longévité n'est encore que de 30 ans. Cela ne signifie pas que de nos jours, les vieillards atteignent nécessairement un âge plus avancé qu'autrefois mais qu'un plus grand nombre de gens atteignent et dépassent les 70 ans. Les progrès de la médecine moderne sont évidemment les grands facteurs de cet allongement de la vie. Ainsi, le nombre des vieillards ne cesse de s'accroître, il convient donc, plus que jamais de "situer" socialement cette importante fraction de la société.

Les sociétés traditionnelles

Dans les sociétés traditionnelles, les vieillards occupaient une place privilégiée. On les traitait avec respect et vénération: on les consultait avait de prendre des décisions importantes et leur avis avait force de loi. Les vieux, c'étaient les "sages". Dans de telles sociétés, il n'était guère pénible de vieillir, bien au contraire. On avançait dans la vie avec sérénité et contentement, sûr qu'on était d'obtenir, au cours du dernier âge, des honneurs et une considération dont on avait peut-être été privé jusque-là. D'autre part, les "anciens" habitaient presque toujours avec leurs enfants et les enfants de leurs enfants, dans ce même village où souvent ils étaient nés et avaient toujours vécu. Aucune rupture de rythme n'intervenait alors dans leur vie.

Le monde moderne

Aujourd'hui il est peut-être moins agréable de vieillir. L'urbanisation massive est un phénomène qui ne cesse de s'accentuer et qui rend plus aigu le problème des personnes âgées. Quand elles ne peuvent plus habiter seules, où vont-elles? Le plus souvent, leurs enfants occupent, à la ville, des logements trop petits pour qu'elles puissent s'y sentir à l'aise. Elles n'y trouvent ni ce minimum d'indépendance, ni ce calme et ce repos qui leur sont tant nécessaires. De plus, elles ont du mal, parfois, à s'adapter au rythme de vie accéléré qui, maintenant plus que jamais, est le partage des générations plus jeunes. Reste l'hospice, tel qu'il est organisé depuis longtemps. Mais, bien souvent, c'est d'un mauvais oeil et à contre-coeur que les vieillards envisagent cette solution, et qui prendrait sur soi de les en blâmer? Le problème demeure donc tout entier. C'est à la société qui l'a créé qu'il appartient de le résoudre.

La société moderne a de surcroît placé les vieillards devant un autre problème: elle a "mythifié" la jeunesse. Slogans publicitaires, magazines, cinéma ne font que célébrer la jeunesse comme si, seule, la jeunesse comptait. Nous en venons inconsciemment à penser que celui qui n'est plus jeune est un être diminué. C'est une attitude dont l'influence nocive n'a pas été encore évaluée à sa juste mesure. Dans le cycle de la nature, pourtant, l'automne et l'hiver importent autant que le printemps et l'été, et nous ferions peut-être bien de nous rappeler, de temps à autre, ces deux vers de Victor Hugo:

"Et l'on voit de la flamme aux yeux des jeunes gens,
Mais dans l'oeil du vieillard on voit de la lumière".

L'âge de la retraite

Comme l'espérance de vie ne cesse d'augmenter dans notre société industrielle, il semble illogique que, d'une part, l'âge de la retraite devienne de moins en moins élevé et que, d'autre part, passé un certain âge, les gens aient de la difficulté à se trouver un emploi. Il est souhaitable assurément qu'un travailleur puisse prendre sa retraite à un moment où il dispose encore de ses facultés. Mais peut-on admettre qu'il soit forcé de le faire, même s'il préfère travailler et s'il est encore en mesure de donner un excellent rendement? Peut-on comprendre que des travailleurs de 40 ou 50 ans n'arrivent pas à se faire embaucher? Que notre monde industriel dédaigne ainsi une main-d'oeuvre qui a souvent, pour elle, et l'habileté et l'expérience? Tels sont les graves problèmes auxquels la société se doit de répondre si elle veut satisfaire aux normes de la justice, tirer le meilleur parti possible des ressources humaines disponibles, si elle veut faire, en un mot, tous les progrès qu'il lui est possible de faire.

Mesures à prendre

Quelles mesures prendre pour remédier aux aspects pénibles de la situation faite à la vieillesse? Comment aplanir les difficultés propres à cet âge? Qui doit pourvoir aux besoins des vieillards? Quelle part de ces responsabilités revient à la société en matière de subventions financières, politique de logement et travail? Les individus, enfin, ne peuvent-ils pas contribuer à améliorer leur propre sort en se faisant une autre idée de la vieillesse et en se ménageant à l'avance des centres d'intérêt adaptés à l'âge avancé?

Part de la société

L'histoire montre, nous l'avons vu, que pendant longtemps, c'est la famille qui s'est chargée des problèmes posés par les vieillards. Encore aujourd'hui, dans nombre de familles, on se fait un devoir d'assurer le bien-être des grands-parents; c'est même ce qui s'observe le plus communément.

Avec l'avènement du libéralisme, c'est l'individu lui-même qui a été appelé à résoudre le problème de ses vieux jours par la prévoyance et l'épargne. Malheureusement, dès le début de l'ère industrielle, de l'exode vers les villes, par conséquent, l'ouvrier s'est vu livré à lui-même et transplanté dans un milieu qui lui crée sans cesse des besoins nouveaux et l'invite à la dépense. Aussi, lui devient-il de plus en plus difficile de s'enrichir par l'épargne et d'assurer en personne son propre avenir. Il s'ensuit que la seule solution possible est d'obtenir de la société qu'elle résolve elle-même les problèmes afférents à la vieillesse, en dehors bien entendu, de la traditionnelle charité. C'est ainsi que se sont instaurées vers la fin du XIX siècle, différentes formes de sécurité sociale.

Du pain et un toit

Quels services le vieillard peut-il attendre de la société en général, et du gouvernment en particulier? D'être nanti, tout d'abord, c'est essentiel, d'une aide matérielle, disons d'une allocation qui, non seulement, lui permette de vivre décemment mais encore de conserver une relative indépendance, de se choisir un nouveau mode de vie et, il va sans dire, de recevoir au besoin des soins médicaux adéquats.

En outre, pour que la personne âgée puisse avoir une vieillesse heureuse et active, un logement convenable s'avère nécessaire. Encore est-elle bien empêchée, souvent, d'y vivre seule et de venir à bout des simples tâches ménagères. On sait, par ailleurs combien il est pénible au vieillard d'être arraché de son milieu de vie habituel. Il s'ensuit que l'aide à domicile apparaît comme une solution possible.

D'un autre côté, la personne âgée n'a pas toujours les moyens de s'offrir le logement de son choix. Elle paie souvent trop cher pour se loger, pas assez pour se nourrir, se vêtir et se soigner. Une autre solution se présente donc qui semble prendre de plus en plus d'importance, à savoir des logements-foyers groupant un petit nombre d'appartements autour de services collectifs: restaurants, infirmerie, soins et services ménagers, centre de loisirs, etc. Cette formule donne au vieillard une impression de liberté et d'indépendance tout en lui offrant une certaine sécurité matérielle et morale. Une loi, datant de 1959, facilite maintenant l'établissement de ces "complexes d'habitation" pour personnes âgées.

Enfin, même si l'hospice ne peut pas et ne doit pas être considéré comme la solution idéale des problèmes des vieux en matière de logement, il reste que, dans certains cas, l'état physique ou psychique des intéressés rend nécessaire ce genre d'hospitalisation.

L'âge et le travail

Un autre problème se pose avec l'âge: la diminution des capacités du travailleur et du rendement qu'il est en mesure de fournir. Jadis, dans la société rurale, l'homme, en vieillissant,

(suite à la page 3)

(suite de la page 2)

réduisait progressivement, de lui-même, ses activités. Aujourd'hui, le travailleur quitte, du jour au lendemain, son milieu de travail, soit qu'il se sente diminué physiquement, soit qu'il atteigne l'âge de la retraite, et cela même s'il peut encore fournir une certaine somme de travail. La reconversion des emplois, la réadaption à une forme différente de travail, le travail à temps partiel, la réservation de certains types d'emplois aux travailleurs âgés, voilà autant de mesures qui permettraient à de nombreux individus de se maintenir en activité au-delà de cet âge fatidique de la retraite. La société bénéficierait ainsi, dans son propre intérêt, d'un secteur important et toujours croissant de la population. En conséquence, la personne âgée ne se verrait plus irrémédiablement condamnée à un inactivité forcée et, qui plus est, prématurée.

L'image du vieillard

Ces mesures en faveur du vieillard, dont nous venons de parler, ne seront vraiment valables que si l'on s'applique à changer l'image qu'on se fait de lui. C'est elle, c'est cette image, qu'il importe de revaloriser dans l'opinion de tous si nous voulons obtenir une amélioration profonde et durable de la condition des personnes âgées. Il faut cesser, autrement dit, de considérer la vieillesse comme une sorte de demi-vie, de vie au ralenti, comme une descente, une chute vers on ne sait quel bas-fond. Comme on l'a dit: "La croissance de l'animal s'arrête au seuil de l'âge adulte; la croissance de l'homme, elle, est continue, jusqu'à la mort, au-delà même."

Préparer sa vieillesse

Si la société a d'indéniables devoirs envers ses membres les plus démunis, dont les vieillards, ces derniers ne sont pas sans pouvoir contribuer à améliorer eux-mêmes leur condition. Tout d'abord, en "préparant" leur vieillesse. Le passage de la vie active à la retraite doit être préparé à loisir par l'individu lui-même. Le travailleur jeune se doit de penser à ses vieux jours durant sa vie active, partant, d'éviter ce surmenage professionnel qui le guette si souvent et qui grève si lourdement sa vie. Il importe donc au premier chef qu'il commence très tôt à élargir ce qu'on pourrait appeler ses "centres d'intérêt", à développer et à conserver au maximum ses possibilités physiques et intellectuelles afin de mieux lutter contre les servitudes inhérentes à l'âge. Ceux qui s'adonnent à des activités intellectuelles ou artistiques de leur choix, voire à un simple "hobby", s'adaptent infiniment mieux à l'âge de la retraite.

L'âge des loisirs

C'est là un aspect important de l'aide à la vieillesse. Du fait même que les personnes âgées disposent de loisirs accrus, la nécessité s'impose pour eux d'utiliser au mieux cette liberté nouvelle. Il faut très peu de chose pour qu'un vieillard abandonné à lui-même "se laisse aller". La solitude et l'inactivité y suffisent. Il est essentiel par conséquent que le vieillard garde ou se crée, le moment venu, des contacts sociaux et qu'il s'adonne à un minimum d'activités: exercice physique, petits travaux manuels, loisirs récréatifs et culturels. "Les droits des vieux (selon la Charte émanant de la Conférence tenue en 1960 à la Maison Blanche, sur les problèmes du vieillissement) est aussi bien le droit d'accéder à tout loisir récréatif et à l'équipement collectif qui s'y rapporte, que le droit d'accéder à tout développement culturel propre à améliorer les dernières années de la vie."

Citoyens à part entière

Le vieillissement, comme nous l'avons vu, s'inscrit dans la physiologie de l'être humain. Les gérontologues nous le montrent comme un processus inexorable dans sa fin mais non dans son rythme. On peut vieillir jeune comme on peut vieillir vieux. S'il est vrai que la vie moderne écarte souvent le vieillard de la société, ce dernier contribue parfois à s'en exclure lui-même. Avant d'être l'affaire de tous, le problème de la vieillesse est, en premier lieu, l'affaire de chacun. Encore une fois, c'est tout au long d'une vie que se prépare la vieillesse. L'exercice physique, le travail manuel ou intellectuel, les distractions, en un mot l'état de disponibilité, freinent le vieillissement. D'où l'importance capitale d'une éducation continue qui, seule, ménage à l'homme, l'heure venue, des activités de remplacement.

Il n'en reste pas moins que la société a beaucoup à faire aujourd'hui-même, sans attendre demain, pour assurer au vieillard les conditions d'existence auxquelles celui-ci peut légitimement prétendre et qui fassent de lui, non plus un être d'exception, mais un citoyen, sinon heureux — le bonheur n'est pas le lot de tout le monde — du moins un citoyen à part entière.

L'ancêtre du cheval avait la taille d'un lièvre

Les restes fossilisés du cheval ont permis de reconstituer les étapes et les secrets de son évolution.

Ce n'est qu'au début de l'époque tertiaire, soit il y a quelque 20 millions d'années, qu'est identifié le premier ancêtre du cheval, le modeste "eohippus", qui possédait cinq doigts et atteignait à peine la taille d'un lièvre.

L'évolution du cheval se poursuit pendant tout le cours du tertiaire. Des mutations se produisent: la taille augmente, les doigts se réduisent à trois, à deux, enfin à un seul avec le solipède. La denture se modifie, s'adaptant à la mastication d'une nourriture herbacées.

Au début du quaternaire (soit il y a 100,000 ans), l'évolution du squelette est pratiquement terminée, le cerveau s'est amplifié et amélioré, et le cheval possède à peu près son aspect actuel. Au paléolithique supérieur (âge de la pierre taillée), le contemporain équin de l'homme de Neandertal est petit, épais, barbu et recouvert de longs poils sur une ligne dorsale allant de la crinière à la queue. Le cheval est présent sur tous les continents, où il vit en troupeaux pour mieux se défendre contre les grands carnassiers.

Le nouvel ouvrage Larousse "LE CHEVAL, équitation et sports hippiques", auquel nous empruntons ces lignes, ajoute: "L'étymologie du mot cheval remonte an sanskrit, langue sacrée des brahmanes. A ce mot se rapporte l'idée de "ce qui se meut rapidement", comme la flèche. Le "perçant" est donc bien une des caractéristiques primitives essentielles de cet animal."

Qu'est-ce que la Coopération?

Paul-Emile Charron

La coopérative est une réalité complexe. Elle est certes un fait économique; c'est ce qui apparaît à tous, c'est ce qui tombe sous les sens .

Mais elle est aussi un fait social et moral; c'est ce qui ne tombe pas sous les sens, mais c'est ce qui est le plus précieux, c'est la première réalité dans la coopérative, et c'est une réalité qui rejoint l'homme dans sa nature d'être raisonnable, dans l'élément même qui en fait un homme. Tout comme l'âme dans l'homme, on ne la voit pas, mais elle est là quand même, et elle supporte le corps qu'on voit, elle l'ennoblit.

L'éducation coopérative veut mettre en lumière et valoriser cette réalité première qui fait toute la valeur de la seconde.

La vraie conception de la coopération économique évoque et embrasse dans toute sa plénitude l'homme réel, qui est l'homme social lié à ses semblables par les liens de la solidarité économique, sans doute devant les mêmes nécessités économiques, mais aussi par les liens découlant de sa nature morale et sociale d'être raisonnable, libre et responsable, fait à l'image et à la ressemblance de Dieu, source de toute sa valeur et de sa dignité.

Des liens de fraternité et solidarité doivent donc unir les hommes, et tous les hommes. N'était-ce pas cette philosophie humaine qui inspirait la vie des communautés humaines avant l'avènement de l'économie marchande? Les relations économiques n'apparaissaient pas distinctes ou séparées des relations sociales dans la pensée et la conduite des hommes. L'artisan se prolongeait, s'exprimait, se réalisait dans l'objet qu'il fabriquait. Il se retrouvait dans les objets dans lesquels il avait mis beaucoup de son âme. L'économie marchande a coupé ces liens d'amour entre les hommes et les choses qu'ils fabriquent.

Le marchand ignore à peu près tout des choses qui font l'objet de son commerce; il n'en connaît que l'évaluation en argent. Et comme marchand, c'est la seule grandeur ou dimension des choses qui l'intéresse. Tout le corps et l'âme du capitalisme qui opère une entreprise économique est, par conséquent, sur le marché où tout se mesure en quantité de dollars, en rendement. L'artisan se réalise, se perfectionne, enrichit sa personnalité en faisant avec tous ses talents mis en action des objets qui l'expriment et le prolongent dans la société de ses semblables. L'ouvrier qui est un numéro dans la série d'objets inanimés de nos grandes entreprises capitalistes n'a pas l'occasion de se réaliser dans les choses qu'il fabrique et d'affirmer sa personnalité; bien au contraire, la mécanisation et l'automation en font presqu'un automate et tendent à amenuiser et parfois à détruire sa personnalité.

L'institution coopérative tend à unir ce que l'économie marchande a séparé au grand détriment des hommes. Elle associe les hommes sur une base d'égalité sociale, elle cherche à leur faire saisir les liens de solidarité humaine qui doivent les unir devant leurs besoins économiques communs. Elle les fait s'entendre sur l'utilisation des mêmes moyens pour satisfaire leurs mêmes besoins. Elle cherche à les faire se réaliser eux-mêmes en les faisant propriétaires, usagers, administrateurs, bénéficiaires d'entreprises économiques qu'ils utilisent comme des instruments de liberté économique et de progrès économique et social.

Les relations de fraternité et de solidarité qui unissent les membres de la coopérative inspirent et guident les relations des membres avec leur coopérative.

Les membres qui tirent des avantages de leur coopérative comprennent qu'ils doivent y participer de façon proportionnelle aux services qu'ils en attendent. Tout comme il est juste et raisonnable que les membres reçoivent leur juste part des excédents nets d'après leur participation aux opérations qui sont ramenées au prix coûtant.

Les coopérateurs doivent réaliser l'union organique entre l'élément "association de personnes" qui est l'élément moral et social, et l'élément économique, qui est l'entreprise, pour avoir une vraie coopérative efficace.

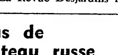
La gestion économique et la formation des membres dans une coopérative sont solidaires et auxiliaires l'une de l'autre. L'équilibre biologique qu'on doit retrouver dans tout organisme vivant se trouve dans l'union intime de l'activité économique et du comportement moral et social des coopérateurs, car c'est précisément cette union intime des coopérateurs avec l'entreprise économique qui fait la coopérative et en assure le bon fonctionnement et la vitalité.

Des liens économiques unissent tous les membres à l'entreprise commune. Mais il n'y a association coopérative que si, outre les liens économiques, il y a vraiment des liens moraux unissant les membres entre eux comme des personnes consciemment solidaires devant les mêmes besoins et conscientes qu'elles peuvent mieux satisfaire leurs besoins communs par leur action coopérative en recourant aux services d'une entreprise économique commune.

D'où, en face de cette double solidarité morale et matérielle, la nécessité vitale de la formation des coopérateurs et des administrateurs et du personnel de toute coopérative puisque c'est la condition même de sa prospérité.

L'éducation coopérative c'est le soleil de la coopération: il éclaire la voie à suivre, il anime la vie coopérative.

La Revue Desjardins mai 1966



Régulation des naissances même chez les mouettes!

KUSKETGET ISLAND, MASS. — Vingt-quatre mille mouettes ayant élu domicile sur la grande île de Kuskeget, au large de l'Etat du Massachusetts, ont connu le premier jour de leur participation à une expérience massive de . . . régulation des naissances.

Des hélicoptères, en effet, leur ont largué des tonnes de leur nourriture favorite, du poisson, discrètement "assaisonnée" d'un produit anticonceptionnel.

"Nous cherchons une solution au problème de la surpopulation des mouettes" a déclaré le Dr David K. Wetherbee, de l'Université du Massachusetts, en expliquant que le contraceptif, une matière chimique, devait tuer les embryons dans l'oeuf pondus sept jours après l'absorption des poissons "médicamentés."

Plusieurs spécialistes, dont le Dr Wetherbee, resteront sur l'île de Kusketget pour observer les diverses phases de l'expérience.

Pas de bateau russe sans femme

HALIFAX — Les citoyens de Halifax ne manifestent aucune surprise en voyant des femmes russes, d'allure robuste, qui font leurs emplettes en compagnie de marins des navires soviétiques.

Les femmes membres d'équipage sur les bateaux russes ne constituent pas l'exception, mais plutôt la règle.

Ce qui est rare, c'est de trouver un navire soviétique sans une femme à son bord.

"Vérité de La Palice"

La Palice fut tué à la bataille de Pavie, en 1525. Ses soldats composèrent en son honneur une chanson où se trouvaient ces vers: "Un quart d'heure avant sa mort Il était encore en vie", ce qui voulait dire que jusqu'à sa dernière heure La Palice s'était bien battu. Mais peu à peu le sens de ces deux vers se perdit et l'on n'en voulut retenir que la naïveté. D'où l'expression: une Vérité de La Palice pour désigner une vérité évidente, qui saute aux yeux de tous. (Extrait du "Petit Larousse").



Sa prise peut ne pas être très grosse, mais c'est avec énormément de fierté que ce jeune garçon admire son premier poisson. Et qui pourrait l'en blâmer?

Les ateliers d'accueil rendent service à l'industrie

Qu'est-ce qu'un atelier d'accueil?

C'est un endroit où, dans une atmosphère de calme, on accomplit des tâches assez inhabituelles. Ainsi, on peut y assembler des jouets de plastique, des stylos et des casse-tête, insérer des pages dans des cahiers, placer des briquets ou autres petits articles dans des cartons d'étalage . . .

La plupart du temps, il s'agit d'une pièce commune où sont empilées des boîtes brunes ou grises, meublée simplement de longues tables et de chaises.

Mais pour les personnes qui y travaillent — de jeunes arriérés mentaux de seize ans ou plus — un atelier d'accueil est plus qu'un lieu de travail; c'est une raison de vivre.

L'Association de Montréal pour les Enfants arriérés a organisé un atelier du genre pour compléter son école. Connu sous le nom de "Centre des adultes", l'atelier emploie 123 travailleurs, la plupart venant de l'école de l'association. Les tâches commerciales qu'ils accomplissent leur fournissent non seulement une rémunération monétaire, mais, ce qui est beaucoup plus important, elles contribuent à maintenir aussi élevé que possible leur potentiel d'intelligence.

Un instructeur explique à chacun son travail. Un garçon peut avoir à assortir des anneaux colorés, un autre, à mettre les capuchons sur des stylos; une jeune fille pliera des boîtes, une autre y glissera le contenu . . . et ainsi de suite, un peu comme sur une chaîne de production.

Le travail est fourni par diverses compagnies, dont la Canadian Industries Limited, pour laquelle les "élèves" ont déjà accompli plusieurs tâches relatives à la mise en marché des peintures. L'une des plus exigeantes fut l'assemblage, l'emballage et l'expédition de tous les éléments nécessaires pour plus de 2,000 systèmes de coloration.

Le premier contrat donné par C-I-L date de 1960. L'excellent service obtenu a justifié le renouvellement annuel des contrats.

On s'entend sur un prix, basé sur le genre et la difficulté individuelle des tâches. Envnron 65 à 75 p. cent du profit d'un contrat va aux élèves, le reste à l'association.

Le Centre des adultes de l'Association de Montréal pour les Enfants arriérés est une pleine réussite. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter le livre des contrats et à constater la joie des apprentis. Ils aiment leur travail parce qu'il leur fournit l'ocasion de nouer des amitiés et parce qu'il leur donne un sentiment d'accomplissement et de dignité personnelle.

Pour certains, l'atelier d'accueil peut aussi être le tremplin qui leur fera accéder à un emploi régulier dans l'industrie.

Il y a 150 ans mourait Martini

Jean-Paul Martini, compositeur français d'origine allemande, s'appelait de son vrai nom Schwartzendorf.

Il fit représenter à l'Opéra-Comique: "l'Amoureux de quinze ans", "le Fermier", "Henri IV", "le Droit du seigneur", "les Accordées de village".

De 1795 à 1802, Martini exerça les fonctions d'inspecteur des études au Conservatoire, puis devint intendant de la musique royale en 1815. Il écrivit alors de nombreuses partitions de musique de chambre et d'oeuvres religieuses: psaumes, messes solennelles et un "Requiem".

Il est, en outre, ajoute le "GRAND LAROUSSE ENCYCLOPEDIQUE" en dix volumes, (et nous dirons "il est sourtout") l'auteur de la célèbre romance "Plaisir d'amour".

Nouveau timbre

Le ministre des Postes, l'honorable Jean-Pierre Côté, a annoncé que les Postes canadiennes émettront un timbre spécial, le 27 juillet 1966, pour reconnaître l'apport important des scientifiques canadiens à l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

M. Côté a signalé que le timbre marque l'année au cours de laquelle le pays produira pour la première fois de l'électricité d'origine nucléaire à une grande échelle et à des fins commerciales. Il met aussi l'accent sur l'utilisation humanitaire des ressources atomiques.

Créé à partir d'un dessin de l'artiste torontois, M. A. L. Pollock, le timbre est bleu, de format horizontal et représente une vue stylisée du nouveau complexe de Douglas-Point, situé sur les bords du lac Huron, en Ontario. Dans le coin inférieur gauche de la figurine, un microscope surmonté d'une colombe symbolise la recherche et l'utilisation d'un grand potentiel à des fins pacifiques; en surimpression sur le tout, figure le symbole de l'atome de l'eau lourde.

Parmi les réalisations remarquables de Douglas Point, se trouve le réacteur nucléaire désigné sous le nom de CANDU, abbréviation de Canadian Deuterium Uranium. Le programme canadien diffère de celui de plusieurs autres pays importants, en ce que l'exploitation est fondée sur l'utilisation d'eau lourde comme modérateur et refroidissant, et d'uranium naturel comme carburant. La construction du complexe s'est faite sous la direction de l'Atomic Energy of Canada Ltd., de concert avec la Commission de l'énergie hydro-électrique de l'Ontario.

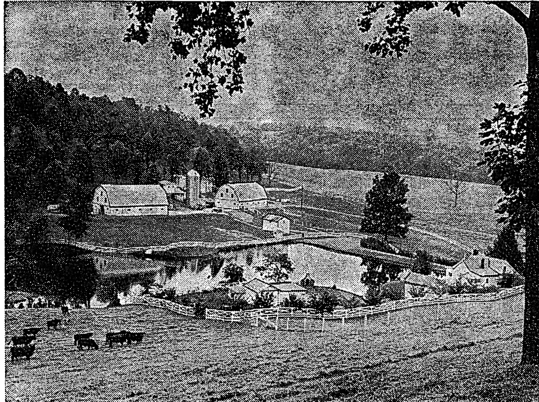
Dans son communiqué, le ministre des Postes a signalé que la Canadian Bank Note Company, d'Ottawa en tirera 24 millions d'exemplaires.

Une jeune beauté scientifique!

MIAMI — Une jeune beauté de Californie, qui est étudiante en sciences atomiques, a été couronnée "Miss USA" à Miami Beach, Floride.

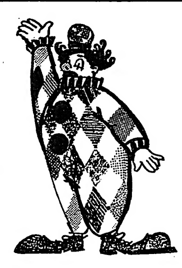
La nouvelle reine, Maria Remenyi, 20 ans, entrait aux Etats-Unis en 1956 comme réfugiée hongroise. Elle s'était enfuie de Budapest jusqu'en Autriche et fut ramenée aux Etats-Unis à bord d'un avion militaire de l'armée américaine.

Maria, qui parle quatre langues, est inscrite à l'université de Californie, à Berkeley. Elle espère obtenir un doctorat en physique et faire ensuite des recherches pour l'utilisation pratique de l'énergie nucléaire.



Une ferme typique de l'Alberta: la résidence, les bâtiments, les animaux, les vastes champs de blé et l'étang, tout y est.

Gringalet raconte . . .



Jeannot face au Cobra

Bonjour les amis!

Me revoilà encore après quelques semaines d'absence . . . Et je poursuis pour vous les récits de "Jeannot-Lapin, diablotin de la brousse". Le courrier se faisant moins épais depuis quelque temps, j'en ai conclu que la plupart d'entre vous sont en pleine période d'examens et que vous n'avez pas beaucoup de temps pour m'écrire. Au fond, je suis bien heureux de constater que vous êtes de bons travailleurs et que vous étudiez sérieusement. Continuez et bientôt vous pourrez jouir de longues et belles vacances. A la prochaine,

Gringalet

Jeannot erre tristement en suçant un brin d'herbe. Il semble que tout le monde ait décidé de l'éviter.

Depuis plusieurs jours, il n'a pas rencontré un seul ami.

"C'est pire que si je vivais dans un désert', pense-t-il en lui-même. "Non, la vie n'est pas drôle quand on ne trouve personne avec qui jouer, personne avec qui plaisanter."

Tristement il suce un autre brin d'herbe. Il le mâchonne de plus en plus lentement car il commence à somnoler.

Mais un bruit étrange semble glisser le long de ses grandes oreilles. Un tintement de sonnettes arrive jusqu'à son cerveau à demi endormi et le sort de la petite sieste qu'il est en train de s'offrir.

Jeannot ouvre un oeil, puis l'autre. Une immense peur le cloue au sol. Là, à quelques pas de lui, un superbe serpent à sonnettes s'enroule et se déroule. Il balance sa tête à droite, à gauche. Il fixe Jeannot. Il rampe, rampe, rampe vers Jeannot.

Ses anneaux s'entrechoquent et rythment lentement sa marche ondulante. Jeannot est fasciné. Il tremble. Depuis le bout de ses oreilles jusqu'à l'extrémité de sa queue, il frissonne de peur.

Lui, si agile, ne peut détaler, il est cloué au sol. Il ne peut détacher ses yeux du serpent. Puis au rythme lent des sonnettes du serpent, Jeannot dodeline de la tête, à droite, à gauche, à droite, à gauche.

Bientôt Cobra s'enroulera autour du joli petit corps de Jeannot. Bientôt il l'étouffera. Bientôt il l'avalera!

Cobra est tout proche et Jeannot ne peut pas s'arracher à son enchantement, et voilà que l'affreux serpent se *prépare à se jeter sur Jeannot.*

Il ouvre la bouche toute grande. Il va avaler Jeannot, lorsqu'une grosse épine de cactus géant vient se planter dans son affreuse langue.

Cobra, sous l'effet de la piqûre désagréable, ferme la bouche. L'épine s'enfonce encore plus profondément. Cobra, fou de douleur, oublie sa proie, Jeannot est sauvé!

"Comment ce miracle a-t-il pu se produire?
Comment cette grosse épine est-elle tombée sur la langue de cet affreux serpent? — se demande Jeannot en regardant autour de lui — il n'y a ni haie ni buisson..."

Jeannot comprend, lorsqu'il voit s'envoler un bel oiseau. Oui, c'est Paisano qui vient de le sauver!

Qui est Paisano?... C'est un genre d'échassier pareil aux jolies huppes de nos pays. Paisano hait Cobra. Il lui fait une guerre sans merci.

Aussi dès qu'il a aperçu Cobra et Jeannot, ce gentil Paisano a compris que Cobra avait trouvé une proie. Vite, il a cherché une longue épine. Il l'a prise dans son bec et sur ses longues pattes fines, il a suivi ce méchant Cobra.

Paisano aime bien Jeannot-Lapin. Il sait bien que tout taquin, farceur et parfois vilain garçon qu'il soit, Jeannot n'est pas méchant. Il ne craint jamais de s'exposer chaque fois qu'il peut aider de plus faibles ou de plus malheureux que lui. Non, il n'est pas méchant comme ce terrible serpent à sonnettes.

Alors, Paisano, pour délivrer Jeannot, a attendu que Cobra ouvre tout grand sa gueule, et du bout de son long bec, Il a laissé tomber une épine de cactus et Jeannot a été sauvé.

Camp d'été

Les parents canadiens-français d'Edmonton et de la région, désireux d'envoyer leurs enfants au Camp d'été de St-Joachim, peuvent communiquer immédiatement avec les personnes suivantes:

pour les garçons:
Mme Joffre Girard (Precision Grinding & Sharpening Service), 10139 - 119e rue (Tél. 488-9291)

pour les fillettes:
Mme Léo Brault, 13411 - 102e avenue, (Tél. 488-0386)

Dates des camps généraux:

pour garçons:
de 12 à 16 ans, du 10 au 15 juillet;
de 6 à 11 ans, du 3 au 9 juillet;

pour fillettes:
de 6 à 11 ans, du 1 au 6 août;
de 12 à 16 ans, du 7 au 13 août.

Les jeunes **DOIVENT** parler le français.
Le coût sera de $2.00 par jour.

Qui sera "Reine de la Fête au Village"?

L'une des jeunes filles ci-dessous sera choisie "Reine de la Fête au Village 1966", remplaçant ainsi Mlle Lorraine Mahé, Reine de l'an dernier. On aura reconnu:


Hélène Bergevin


Lorraine Mahé


Darlene Bolle


Sandra Broda


Judy Montpetit


Marie-Paule Ouellette

MORINVILLE

Ses débuts

Ce fut Monseigneur Grandin, o.m.i., qui organisa l'oeuvre de colonisation pour l'Alberta. La bonne Providence lui fit rencontrer et obtenir de l'archevêque de Montréal le prêtre qu'il désirait avoir pour "agent d'immigration". Ce prêtre qui a beaucoup mérité du diocèse de Saint-Albert (archidiocèse d'Edmonton aujourd'hui) était M. l'abbé Jean-Baptiste MORIN, alors vicaire à la paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal.

Au cours de l'hiver 1890-1891, l'abbé Morin avait recruté assez de colons pour un premier voyage: dix-sept chefs de famille l'entouraient, dont le plus grand nombre emmenaient avec eux leurs femmes et leurs enfants, tandis que les autres préféraient les faire suivre après s'être d'abord installés. Le départ eut lieu de Montréal le 17 mars 1891: ce premier contingent comprenait 60 personnes. De Montréal à Calgary, le voyage dura 17 jours et 17 nuits.

Enfin, le mardi 24 mars, le train des colons fit son entrée à Calgary à la grande joie des catholiques de la ville. Pour le voyage de Calgary à St-Albert, voyage qui dura huit jours, la caravane fut divisée en deux groupes. Edmonton, alors, n'avait guère les apparences d'une ville; elle ne comptait pas 30 habitants et ses rares maisons disparaissaient au milieu des arbres de la forêt.

Quelles émotions donc lorsque jeudi, le 2 avril, à la tombée du jour, la première caravane parvint à la Mission de St-Albert où Mgr Grandin, les Pères Oblats, les Soeurs Grises et une centaine de fidèles les attendaient! Ce n'est que le 6 avril que la deuxième brigade de colons était à St-Albert et recevait à son tour la bénédiction paternelle du saint Mgr Grandin.

Arrivée dans la **terre promise**, les nouveaux colons devaient se choisir leur homestead. Le lendemain de leur arrivée, le vendredi 3 avril, les hommes du premier contingent allèrent visiter la contrée du côté du Lac des Oeufs. Le mardi, 7 avril, M. Morin et ses colons visitèrent encore "le pays". Le samedi, la plupart avaient pris des lots. Où s'étaient fixés les colons de M. Morin? La plupart avaient pris leurs terres dans la partie du Grand Brûlé au sud-ouest du Lac des Oeufs. Leurs noms méritent assurément de passer à la postérité:

M. Noël Boissonnault (de St-Georges-de-Beauce) accompagné de sa femme, Philomène Brissette et de deux de leurs enfants: Hormidas et Parmélia (Mme Charles Lajoie).

M. Narcisse Brissette (de Montréal) avec son épouse et quatre enfants: Edmond, Alphonse, Avila et Louis.

M. Joseph Cousineau (de Montréal).

M. Norbert Houle (de St-Jean-de Matha), avec ses deux fils: Joseph et Thomas.

M. Uldéric Labbé (de St-Michel d'Yamaska) avec sa femme.

M. Charles Lemire (de Joliette); M. Louis Levasseur; M. André Meunier.

M. Delphin Morin (de St-Jean-de-Matha).

M. Aristide Riopel (de Ste-Béatrice) et sa femme, Marie Perreault, ainsi que leurs deux enfants: Adélard et Delmina; M. Ovila Riopel (aussi de Ste-Béatrice).

M. Emmanuel Rivet (de St-Jacques l'Achigan) avec sa femme, Eulalie Lord, et leurs cinq enfants: Joseph, Arthur, Maria, Louisa et Marie-Josèphe.

M. Dieudonné Tellier (de Ste-Mélanie-de-Joliette) avec deux de ses fils: Tancrède et Eméry.

Ainsi, dès ses premiers jours, la paroisse naissante, qui n'avait pas encore de nom, comptait 35 personnes. Des autres nouveaux colons amenés par M. Morin, les uns allèrent se fixer sur les bords de la rivière Esturgeon qui devaient former le premier noyau du futur St-Pierre de **Villeneuve**. A cette liste des premiers Canadiens français de Morinville il ne sera pas déplacé d'ajouter la première famille allemande qui n'allait pas tarder à faire aussi partie de la paroisse. C'est le famille de M. Michel Hittinger qui, venant des Etats-Unis pour s'établir en Alberta, rencontra l'une des premières caravanes de M. Morin et se joignit à elle.

Les débuts de la nouvelle colonie furent naturellement pénibles. Tandis que les femmes et les enfants demeuraient à St-Albert, les hommes bâtissaient à la hâte des cabanes ou "shacks" pour abriter leurs familles en attendant la construction des maisons proprement dites; puis ils commençaient à défricher un peu de terre pour les premières semailles. La vie était rude alors, mais l'ardeur et l'entrain ne manquaient pas.

Si les colons du Lac des Oeufs étaient des cultivateurs, ils étaient aussi et tous, sans exception, des catholiques; venus dans l'Ouest pour y trouver des moyens de vivre, ils savaient que, non seulement ils y devaient faire leur salut éternel, mais encore qu'ils y avaient une mission à remplir: celle de répandre la Foi et d'étendre le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

A ces chrétiens, des prêtres zélés leur facilitèrent l'accomplissement des devoirs religieux. Avant l'arrivée du premier Curé, l'abbé Harnois, en octobre 1891, cette tâche revint aux RR. PP. Oblats — particulièrement aux Pères Lestanc et Végreville. La maison construite pour M. Harnois fut bénite en décembre pour devenir église et presbytère. L'église et la paroisse furent, à cette occasion, placées sous le patronage de S. Jean-Baptiste en l'honneur de son fondateur, M. l'abbé J.-B. Morin. En 1892, un bureau de poste fut accordé à la petite colonie et c'est alors qui lui fut donné, toujours en l'honneur de M. Morin, le nom de Morinville.

En 1892, après avoir bâti la maison du prêtre, les paroissiens construisaient les leurs. Entre temps, de nouveaux colons étaient venus. Le 1er février, M. Morin était de retour à Edmonton, avec 42 colons. Cette caravane se composait principalement de femmes et d'enfants, précédant les hommes qui devaient venir dans le courant de mars. Le 28 mars, 120 nouveaux colons arrivaient.

Chacun travaillait avec un courage inlassable à se faire un chez soi pour l'avenir. Ce qu'ils voulaient surtout, c'était de faire de Morinville un centre vraiment canadien-français et catholique. Qui pourrait faire assez l'éloge de ces admirables pionniers!

Le petit grain de sénevé a produit un grand arbre. En 1966, au 75e anniversaire de sa fondation, la Paroisse St-Jean-Baptiste compte près de 1530 personnes, 350 foyers, et 890 Canadiens français. Puissent les paroissiens de Morinville rester toujours unis dans la charité chrétienne prêchée aux pionniers par le saint Mgr Grandin et marcher docilement sous la houlette de leurs Pasteurs!

(Extraits de **MORINVILLE** — par le R.P. A. Philippot, o.m.i. — 1941)

Il veut un tribunal permanent du travail

CALGARY — Le président de l'Alberta Wheat Pool a demandé la création d'un tribunal permanent du travail pour régler les différends comme la grève des débardeurs de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

M. Gordon L. Harrold a déclaré dans un communiqué que l'acumulation des stocks de grains sur le Saint-Laurent cause des "dommages irréparables" et que de tels différends devraient être résolus sans arrêt de travail.

"C'est la troisième année consécutive que se produit une interruption dans l'envoi du grain et dans les services à Montréal.

"C'est plus sérieux encore cette année du fait que les ventes et engagements de livraison de grain par le Canadian Wheat Pool ont été conclus sur une base de manutention maximale du grain.

PENSIONNAT

Pensionnat bilingue dirigé par les Soeurs Grises de la Croix —pouvant accommoder les jeunes filles de la 1ère à la XIe année, Adresser toute demande au:

Couvent Saint-Gabriel,

C.P. 596 Spirit River, Alta.

LA COMMISSION DES ECOLES SEPAREES D'EDMONTON

requiert les services de professeurs catholiques qualifiés pour enseignement à tous les niveaux, de la 1ère à la 12e année, y compris les matières techniques, commerciales et académiques. On requiert plus particulièrement des professeurs au niveau élémentaire.

Emploi devant commencer le 1er septembre 1966.

L'échelle actuelle des salaires s'échelonne présentement de $3.100 jusqu'à $9,550, selon les qualifications et l'expérience. Un contrat améliorant ces rénumérations sera négocié pour le premier septembre 1966. (29-6-66)

S'adresser à: F.E. Donnelly,
Supervisor of Teacher Recruitment,
Edmonton Separate School Board,
9807 - 106th Street,
EDMONTON, Alberta. Phone 429-2751.

Congrès Lacordaire . . .

(Suite de la page 1)

membres. Nous avons aussi besoin de habitude. Soyez, chers Lacordaires, très charitables et sachez dialoguer avec nerf; votre témoignage de personnes convaincus apportera certainement la victoire."

Au cours de la soirée il y eut remise de décorations pour les membres comptant dix ans de participation active et cette cérémonie fut suivie de la présentation d'un très beau film sur les méfaits de l'alcool.

le courrier de Lucie

CASIER POSTAL 89 LA SURVIVANCE EDMONTON ALTA.

Le jus de citron est-il vraiment aussi extraordinaire qu'on le dit? Deux de mes connaissances m'affirment qu'elles en boivent, qu'elles s'en aspergent le visage et même les pieds. Elles prétendent que cela prévient le rhumatisme. Je prends cela "avec un grain de sel". Et vous?

Tico-Tico

Le citron n'est certainement pas un remède-miracle. Mais vos amies ont raison dans une assez bonne mesure, car le citron et le pamplemousse ont des propriétés bienfaisantes reconnues. Un morceau de sucre imbibé de jus de citron peut, paraît-il, soulager une crampe d'estomac. On le dit aussi merveilleux pour les pieds sensibles. Et si votre peau est grasse, les propriétés d'assèchement du citron sont très recommandées. On sait aussi qu'il est bon pour les rhumes, grippes, etc.

J'aime un garçon qui est beau, intelligent, mais qui semble aussi aimer toutes les jeunes filles. Je le sais parce qu'il est sorti avec plusieurs de mes compagnes. Il les a laissé tomber et ne s'occupe plus que de moi. Dois-je avoir confiance en lui? J'ai peur qu'il ne me réserve le même sort qu'aux autres.

G. Peur

Je ne sais même pas votre âge, si vous travaillez, si vous êtes étudiante ou quoi: il m'est donc bien difficile de vous conseiller. Le mieux me semble être que vous laissiez s'écouler les semaines et les mois, sans trop vous attacher, en restant maître de vous-même. Il se peut que votre ami ait papillonné de l'une à l'autre avant de vous connaître et qu'il se soit maintenant décidé à faire son choix. Mais il se peut aussi que ce soit dans sa nature de fréquenter plusieurs jeunes filles pour les laisser ensuite en plan . . . Soyez sage, prudente, et le temps vous dira quelle direction prendre.

J'ai sur le visage une tache brune avec poils follets qui repoussent sans cesse, même après les avoir arrachés et des marques qui résultent de boutons que j'ai eus dans ma jeunesse. Y a-t-il un moyen de faire disparaître cela?

D .Boutonné

Le mieux à faire est de prendre un rendez-vous avec un dermatologiste lorsque vous viendrez à Edmonton. Vos "marques" dans le visage sont probablement des cicatrices d'acné . . . et cela ne s'altère que par la chirurgie esthétique.

Que veut dire le mot CEDOK que l'on voit parfois sur certains dépliants touristiques d'Europe?

Curieux

C'est tout simplement le nom de l'Agence de voyage gouvernementale de la Tchécoslovaquie.

STURGEON SCHOOL DIVISION No 24
PRINCIPAL DEMANDE

(Catholique romain)
Ecole Legal, à Legal
Ecole de 20 classes, centre bilingue, 26 milles au nord d'Edmonton sur route No 2.
Salaires varient de $5450. à $10,650, d'après qualifications et expérience. Allocation pour administration: $2300.
Appliquer auprès de M. A. E. Kunst, surintendant des écoles, Morinville, tél. 272 ou Edmonton tél. 424-4270 (durant le jour)

Comité législatif spécial

concernant la

Centralisation des écoles

Pour faire suite à une résolution passée par l'Assemblée Législative de l'Alberta le 15 avril 1966, un Comité spécial comprenant les membres suivants de l'Assemblée:

R. B. Lamothe (président)
A. Aloisio
M. Senych
E. P. Benoit
M. Maccagno

a été nommé dans le but de faire enquête et de recevoir les représentations et recommandations concernant:

1. L'intérêt et le souci du public en ce qui concerne la centralisation des écoles,
2. Les facilités d'éducations actuellement offertes dans les écoles élémentaires et secondaires, et
3. Le problème de la centralisation et de la consolidation dans les districts ruraux et petites villes en tenant compte tout particulièrement des écoles supérieures vocationnelles.

Le Comité sollicite la présentation de brefs de la part de tous les intéressés, tout spécialement de la part des organisations locales du Alberta Teachers Association, du Alberta School Trustees Association, des Associations Parents-Ecoles, du Farmers Union of Alberta, du Women's Union of Alberta, des Chambres de Commerce, des autorités scolaires et municipales, des organisations religieuses et de toute autre personnes ou tout groupe intéressé.

L'on devra soumettre sept copies de chaque bref au Comité au plus tard le 15 juillet 1966; après cette date des assemblées publiques seront tenues dans diverses parties de la Province pour y recevoir des représentations concernant les brefs soumis.

Adressez les brefs et toute correspondance à:

The Secretary,
Legislative Committee on School Centralization,
313 Legislative Building,
Edmonton, Alberta.



R. B. LAMOTHE, président
Comité Législatif sur la Centralisation des Ecoles.



Installation d'une couche de plastique au fond du canal de dérivation de la rivière Waterton, dans les cadres du projet d'irrigation de la rivière St. Mary, en Alberta. Cette couche, destinée à empêcher l'infiltration de l'eau dans le canal, est maintenue temporairement en place à l'aide de pierres, centre, gauche, en attendant l'étendage à la machine d'une couche de sol exempt de pierres. Au premier plan, le lit bien tassé du canal avant qu'on le recouvre de la couche de plastique.



Annonces classées

P. DE CORTE
(unilingue)
8 - 10024 - 110e rue
Tél.: 482-3566
Réparations et altérations de tous vêtements. (ind)

PROFESSEURS DEMANDES

Pour une classe de 3ième année, Ecole Beaumont. Liberté de demeurer à Beaumont ou voyager de la ville.

Professeurs pour petite classe de grade 1 et 2:

SALAIRES:

1	2	3
3100	3900	4600
5300	6300	7300
(10x220)	(10x240)	(10x270)
4	5	6
5600	6000	6300
9550	9950	10,250
(10x330,	2x325)	

Contactez:
M. Cyril Pyrch,
County of Leduc
Leduc, Alta.
où
M. Laurent Beaudoin,
Beaumont, Alta.

D-20-7

INSTITUTRICE DEMANDEE

ont demande une institutrice pour les grades élémentaires pour le 1 septembre. Les salaires sont comme suit:

3250	3800	4400
4950	5900	6850

s.v.p. faire application à:
Gérard Dufour, sec.-trés.
Ste. Marie R.C. Separate School
District No. 36
Spirit River, Alberta

(B-31-8-66)

ATTENTION, PARENTS!

Vie de famille pour enfants sur une ferme pendant les vacances. Cours de natation au début juillet au lac à un ½ mi.
s'adresser à:
C.P. 1084
St-Paul, Alberta
Tél. 645-2131

SI VOUS SOUFFREZ D'ULCERES ON D'ARTHRITE, LISEZ CECI:

Pour plusieurs années, j'ai souffert terriblement avec l'arthrite, les pilules que m'ordonnait mon docteur avaient provoqué des ulcères et l'arthrite me rendait de plus en plus souffrante. Je ne pouvais plus ni me peigner ni mettre seule mes vêtements, j'avais entendu parler que plusieurs personnes trouvaient du soulagement avec le jus de légumes; j'ai essayé celui vendu dans le commerce, mais n'ai obtenu aucun résultat. Je me suis décidée d'acheter une machine pour extraire le jus naturel des légumes; j'use principalement le jus de carottes et de céleri. Après six semaines d'usage, je pouvais reprendre mon travail et aujourd'hui je suis bien à nouveau, arthrite et ulcères sont disparues mais je continue mon jus tous les jours et ne voudrais pas m'en passer. Je souhaite la même chance à tous ceux qui, mettront leur confiance dans le jus naturel des plantes.

J. V., Meadow Lake, Sask.

Pour plus d'informations, écrivez à C.P. 25, La Survivance, Edmonton.

BONNYVILLE

Mlle Claudette Vincent vous invite à visiter son nouveau Salon de coiffure, sur la rue principale. Elle est la fille de M. et Mme Marcel Vincent. "Chez Claudette", c'est le nom du nouveau salon, on s'efforcera de vous donner satisfaction.

Accident:

M. Benoit Vachon s'est brûlé les mains et le visage à la suite d'une explosion de gaz alors qu'il travaillait à l'abattoir de M. Hamel. Il a dû faire un assez long séjour à l'hôpital St-Louis à la suite de cet accident.

Mariage:

M. V. Muller, fils de M. et Mme Alfred Muller, épousait récemment Mlle Heartt, secrétaire de la Grande Division des Ecoles. Ce fut un beau mariage et plusieurs invités étaient venus de l'extérieur, notamment: la grand-mère et l'oncle du marié qui étaient venus de Winnipeg, M. et Mme Abraham Beaulac de Victoria; de nombreux autres parents et amis étaient aussi de la fête: M. et Mme Augustin Binette, l'honorable juge et Mme André Déchène. Nos félicitations et meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Carnet de notes:

Le R. P. G. Lassonde est présentement en vacances chez ses parents au Québec; c'est le vicaire, le R. P. J. Gariépy, qui a pris charge de la paroisse. Pour sa part, le R. P. Thomas Pelletier est de retour de ses vacances et bien heureux de nous revenir.

La pêche semble excellente au Moose Lake cette année; au dire des amateurs c'est surtout le doré qui mord. Nous rappelons aux pêcheurs qu'ils doivent faire rapport aux officiers des Pêcheries de toute prise.

L'état des récoltes pour la région semble à peu près normal; les champs ensemencés à bonne heure sont très beaux et les autres un peu plus médiocres. Nous avons besoin de pluie bien qu'il y ait encore très peu de signes de sécheresse.

VIMY

Mercredi le 25 mai dernier, les élèves de la 5e année ont fait un agréable voyage en autobus à Edmonton pour aller visiter le "Storyland Valley Zoo". La principale attraction fut le coin des singes. Après avoir soupé, ils se sont tous rendus assister au cirque. Inutile de dire que chacun était heureux de sa journée. C'est Mlle Angèle Tremblay qui était la surveillante de cette excursion.

Le 18 juin eut lieu une soirée de prochain mariage en l'honneur de M. Marcel Landry qui doit épouser bientôt Mlle Jane Prenioslo d'Edmonton. Plusieurs personnes étaient de la fête et une bourse fut présentée à M. Landry.

La semaine dernière, notre curé s'est absenté pour assister à une importante réunion à St-Paul.

Le 12 juin dernier, trois parties de baseball furent disputées sur notre terrain; les résultats furent les suivants: Linaria 8 - Vimy 5; Linaria 15 - Westlock 10; Vimy 11 - Westlock 3.

ST-JOACHIM

Plus de 90 dames entouraient leur aumônier au récent Thé bi-annuel des Dames de Ste-Anne, au café Devlin. Toutes se sont bien régalées et amusées au cours de cette réunion qui clôturait les activités jusqu'en septembre prochain.

Plusieurs paroissiens et paroissiennes sont actuellement en voyage. Entre autres, nous remarquons M. et Mme Louis Béland, M. et Mme Hittinger et Gloria.

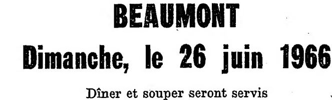
Tous ceux et celles qui aimeraient avoir plus de renseignements au sujet des camps de la paroisse sont priés de se mettre en communication avec Mlle Céline Belzile (482-3103) ou Mme Léo Brault (488-0386) en ce qui concerne les filles et M. Alix Hector pour les garçons à 433-5169, après 6h. p.m.

Juin est le mois des mariés et il ne faut que jeter un coup d'oeil au Bulletin paroissial pour mieux s'en rendre compte!

SERENA

MERCREDI LE 29 JUIN, A 8h.30 p.m.
A LA SALLE DE REUNION DE
L'EGLISE DE L'ANNONCIATION
163e rue et 95e avenue

M. et Mme Arthur Johnson, d'Ottawa, donneront une causerie sur le travail des équipes SERENA, service catholique de régulation des naissances.
Une invitation toute spéciale aux couples mariés ou fiancés, aux prêtres, aux médecins et aux infirmières.
Aucun frais d'admission.



PIQUE-NIQUE ANNUEL
BEAUMONT
Dimanche, le 26 juin 1966

Dîner et souper seront servis
Partie de balle, courses et jeux.

PICARDVILLE

M. l'abbé L. Tellier s'est dit très heureux du cours de catéchèse qu'il a suivi à St-Paul la semaine dernière avec de nombreux autres prêtres. Il essaie maintenant de nous faire ressentir ce qu'il a lui-même ressenti au cours de cette semaine.

La foudre a frappé le garage de M. Louis Franche au moment où il s'affairait à la réparation d'un tracteur. Heureusement, il put sortir et sauver son tracteur.

Marcel St-Louis qui subissait un accident il y a deux semaines se remet lentement de ses blessures. Il faillit bien alors être écrasé entre un pneu et le garde-boue du tracteur que conduisait l'aide-fermier de son père.

On annonce le mariage de Mlle Jeanne Frenche, fille de M. et Mme Louis Frenche (Adrienne Pelletier à M. Paul Bélanger, fils de M. et Mme Marcel Bélanger (Léa Ethier) le 9 juillet prochain.

M. Lucien Cloutier vient d'être nommé gérant du crédit à la Banque de Montréal et sera transféré à Lethbridge sous peu. Il travaillait à Bonnie Doon au moment de l'annonce de cette promotion.

A l'occasion de la fête des Pères, plusieurs enfants travaillant ou résidant à l'extérieur de la paroisse vinrent passer la journée avec leurs parents.

CLUNY

Dimanche le 12, les paroissiens se rendaient à la Mission pour la Messe de 10h., suivie de la procession de la Fête-Dieu. Le cortège était formé de Blancs et d'Indiens.

Le Révérend Père Bernet-Rollande nous est revenu après sa retraite à St-Albert et dimanche dernier, nous avions le très grand plaisir d'entendre l'homélie du R. P. Brohan, Oblat de France, qui est présentement en visite au Canada.

Carnet de notes:

Mme Jim Henderson (Charlotte Laprise) a fait une courte visite chez M. et Mme Hervé Laprise et en même temps elle s'est rendue chez M. Ken Haggarty assister à une réunion d'anciens de sa classe.

M. et Mme Gabriel Corbiel sont présentement en vacances en Colombie Canadienne.

Les fermiers ont maintenant fini semences et labours et ont commencé l'arrosage des mauvaises herbes.

Remerciements

Les Dames de Ste-Anne de St-Joachim remercient le comité de la radio, sous la direction de Mme Adrien Blais, qui a gracieusement remis les fonds gagnés aux émissions "La Chasse à l'Inconnu" sur les ondes de CHFA le vendredi soir. Le chèque fut remis par Madame Blais à Madame Richard Arcand, la présidente, lors du banquet des Dames de Ste-Anne qui eut lieu le mercredi 15 juin. Ces fonds seront versés à l'Oeuvre des Vocations des Dames de Ste-Anne.

McLENNAN

Anniversaire:

M. et Mme Oliva Houle ont célébré leur vingt-cinquième anniversaire de mariage le 11 juin dernier. A cette occasion, il y eut une messe célébrée à 4h. par le R.P. Clément Richer, o.m.i. Un banquet suivit pour la famille et les amis. Une soirée récréative couronna cette célébration magnifique. Au nombre des personnes venues de l'extérieur, nous remarquions la présence de M. et Mme Gordon Anderson, M. et Mme Eldège Houle, M. et Mme Hormidas Boissonnault et leur fille Paulette. Une magnifique coutellerie en argenterie et une gerbe de fleurs furent offertes aux jubilaires.

Nous offrons à M. et Mme Houle nos voeux sincères de bonheur et de longue vie ensemble.

M. et Mme Albert Jean fêtaient, eux, leur trente-neuvième anniversaire de mariage. La famille en profita pour se réunir pour un belle fête familiale; plusieurs des enfants étaient revenus au bercail à cette occasion.

Décès:

C'est avec regret que nous avons appris le décès de M. Louis Hébert, pionnier de notre paroisse. Il laisse dans le deuil son épouse et sa fille Louise. Nous offrons nos sympathies à la famille éprouvée.

Carnet de notes:

M. et Mme Laurent Lamoureux, M. et Mme Charles Lamoureux, Mme Anne Brassard et M. et Mme V. Limoges se sont rendus en convention à Banff.

Mme L. Legault est actuellement en convalescence à la suite d'une intervention chirurgicale.

M. et Mme Bill Vess de Calgary et leur famille étaient de passage en fin de semaine chez M. et Mme Victor Béland.

M. et Mme Eugène Dubrûle se sont rendus à Edmonton; ils en profitèrent pour visiter parents et amis.

Mme G. Lamothe et son fils Alfred se sont rendus à Edmonton pour assister au mariage d'un neveu, M. Denis Lamothe.

M. et Mme O. St-Louis et Mme P. Bansar de Peace River sont allés à Bonanza visiter des amis.

Nous voulons souhaiter la plus cordiale bienvenue à une nouvelle paroissienne: Mme O. Bertrand. Elle est employée au Foyer des Vieillards Notre-Dame du Lac. Nous espérons qu'elle se plaira parmi nous.

Récital de piano

Samedi le 18 juin avait lieu un récital de piano au gymnase de l'école de la Providence, sous l'habile direction de Mme Mariette Limoges. C'est un concert annuel des élèves en musique qui, cette année étaient au nombre de 31.

LE CHRIST VOUS APPELLE
POUR RAYONNER SON AMOUR

8807 - 98e rue, Edmonton, Alberta
Adressez-vous à:
Soeurs de Notre-Dame de la Croix
C. P. 418, Redvers, Saskatchewan

NOM .... AGE ....
ADRESSE ....
VILLE .... PROVINCE ....

29/6/66

PROPRIETAIRES CATHOLIQUES OU ETES-VOUS?

Vous partez pour l'été? Au lac, peut-être, ou aux montagnes? Peut-être même à la lune? Quelle que soit votre destination, il est bon d'en avertir votre boulanger, votre laitier et le jeune qui vous apporte votre journal. En même temps, pourquoi ne pas vous assurer que vos taxes de propriétés, commerciales ou résidentielles, sont à l'usage des Ecoles séparées? Il s'agit tout simplement de téléphoner à l'Assesseur de la Ville (tél. 424-0211, Mme Armstrong) ou le Bureau des Ecoles Séparées (tél. 429-2751, M. Moher). Le tarif des taxes est le même pour les Ecoles Publiques, que pour les Ecoles Séparées. Vous téléphonerez, n'est-ce pas?

Bureau des Ecoles Séparées,
9807 - 106 rue

PROFESSEURS DEMANDES

pour les grades 2 et 6 de l'école bilingue de Vimy, Division de Westlock. Schédule des salaires:

1	2	3	4	5
0—3200	4000	4700	5500	5900
1—3400	4230	4960	5825	6225

Vimy est à 40 milles au nord d'Edmonton. Route No 2. Service quotidien d'autobus. Maison de pension près de l'école. L'école nécessite l'enseignement de douze professeurs.
Pour toute correspondance ,veuillez vous adresser à:
M. Joseph Bilodeau, VIMY, Alberta
ou
Soeur Principale, VIMY, Alberta

C-31-8



MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 24/66/YT-PW — CONSTRUCTION D'INSTALLATION D'APPROVISIONNEMENT D'EAU POUR WHITEHORSE, TERRITOIRE DU YUKON", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.-A.E.), le JEUDI, 7 JUILLET 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $100.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:
Bureau du Ministère des Travaux publics du Canada, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); l'ingénieur régional (aménagement), Whitehorse (T.-Y.); l'ingénieur régional, intérimaire (aménagement), 4e étage, édifice des Douanes, 11e avenue et 1re, rue sud-est, Calgary, (Alb.); l'ingénieur régional (aménagement), 10225-100e avenue, Edmonton (Alb.); et on peut les consulter au bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce D-515, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

PROLONGATION DE DELAI

On fait savoir par les présentes que le délai pour la réception des soumissions pour CONTRAT No 27/66/YT-NA — TERRASSEMENT, DRAINAGE, REVETEMENT EN GRAVIER, MILLE 92-142, CHEMIN DE MISE EN VALEUR ENTRE LA RIVIERE ROSS ET CARMACKS — TERRITOIRE DU YUKON, devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est) le mardi le 21 juin 1966, est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est), le MARDI 28 JUIN 1966

Robert Fortier,
Directeur des sevrices administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 14 juin 1966.

MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 30/66/YT-NA — PONTS SUR LES RIVIERES HOOLE, KETZA ET LAPIE, CHEMIN LAC WATSON - RIVIERE ROSS - CARMACKS — TERRITOIRE DU YUKON", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le JEUDI, 7 JUILLET 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:
Bureau du Ministère des Travaux publics du Canada, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); l'ingénieur régional (aménagement), Whitehorse (T.-Y.); l'ingénieur régional, intérimaire (aménagement), 4e étage, édifice des Douanes, 11e avenue et 1re, rue sud-est, Calgary, (Alb.); l'ingénieur régional (aménagement), 10225-100e avenue, Edmonton (Alb.); et on peut les consulter au bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce D-515, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions. Robert Fortier, Secrétaire.

MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 33/66/NWHS-BC — CONCASSAGE ET EPANDAGE DE REVETEMENT EN PIERRE CONCASSEE, DU MILLE 83.6 AU MILLE 127, ROUTE DE L'ALASKA (COLOMBIE-BRITANNIQUE)"; seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le JEUDI, 7 JUILLET 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:
Bureau du Ministère des Travaux publics du Canada, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); l'ingénieur régional (aménagement), Whitehorse (T.-Y.); l'ingénieur régional, intérimaire (aménagement), 4e étage, édifice des Douanes, 11e avenue et 1re, rue sud-est, Calgary, (Alb.); l'ingénieur régional (aménagement), 10225-100e avenue, Edmonton (Alb.); et on peut les consulter au bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce D-515, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

Local à bail requis pour un bureaux de postes

à Drumheller, Alberta

DES OFFRES seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.) le 6 juillet 1966, pour environ 5000 pieds carrés d'espace au rez-de-chaussée dans le district commercial.

L'on peut obtenir les instructions aux bureaux du Ministère des Travaux Publics, 4ème étage Customs Building, 11ème avenue et 1ère rue S.E., CALGARY, Alberta; Chez le Maître de Poste, DRUMHELLER, Alberta, et aussi au Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta.

R. C. McFarlane,
directeur régional
Ministère des Travaux Publics,
Edmonton, Alberta.

MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

INVITATION
Projet d'habitations à louer

FORT SMITH, T.N.-O.

Des PROPOSITIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues aux bureaux du Directeur Régional jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.) le 6 juillet 1966 concernant les PROJETS FEDERAUX D'HABITATIONS, FORT SMITH, T.N.-O.

Le projet comprend 20 MAISONS DE TROIS CHAMBRES A COUCHER devant être louées pour une période de 20 ans.

On peut se procurer les documents de ce projet aux bureaux du Directeur Régional, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta ou les consulter aux bureaux du Ministère des Travaux Publics du Canada à Fort Smith, Yellowknife, Hay River et Inuvik, T.N.-O.

Afin d'être considérée, chaque proposition devra être soumise sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R. G. McFarlane,
directeur régional
Ministère des Travaux Publics,
Edmonton, Alberta.

MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

INVITATION
Projet d'appartements à louer

FORT SMITH, T.N.-O.

Des PROPOSITIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues aux bureaux du Directeur Régional jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.) le 6 juillet 1966, concernant le projet d'édifices-appartements fédéraux, à FORT SMITH, T.N.-O.

Le projet comprend des appartements consistant en 8 appartements de une chambre à coucher et de 6 appartements de deux chambres à coucher, devant être loués pour une période de 20 ans.

On peut se procurer les documents de ce projet aux bureaux du Directeur Régional, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta ou les consulter aux bureaux du Ministère des Travaux Publics du Canada à Fort Smith, Yellowknife, Hay River et Inuvik, T.N.-O.

Afin d'être considérée, chaque proposition devra être soumise sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R. G. McFarlane,
directeur régional
Ministère des Travaux Publics,
Edmonton, Alberta.

MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

INVITATION
Appartements à louer

YELLOWKNIFE, T.N.-O.

Des PROPOSITIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues aux bureaux du Directeur Régional jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.) le 6 juillet 1966, concernant le projet d'EDIFICES - APPARTEMENTS FEDERAUX A YELLOWKNIFE, T.N.-O.

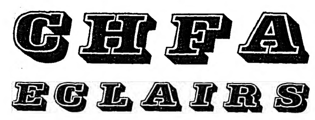
Le projet comprend des appartements consistant en 6 appartements de une chambre à coucher et de 4 appartements de deux chambres à coucher, devant être loués pour une période de 20 ans.

On peut se procurer les documents de ce projet aux bureaux du Directeur Régional, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta ou les consulter aux bureaux du Ministère des Travaux Publics du Canada à Fort Smith, Yellowknife, Hay River et Inuvik, T.N.-O.

Afin d'être considérée, chaque proposition devra être soumise sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

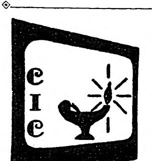
R. G. McFarlane,
directeur régional
Ministère des Travaux Publics,
Edmonton, Alberta.





Une nouvelle chronique d'informations sur votre poste CHFA . . . ses émissions . . . ses annonceurs . . . avec l'un d'eux, qui fait partie de son personnel depuis déjà . . . Normand Fontaine.
Connaissez davantage VOTRE poste CHFA, suivez la chronique CHFA ECLAIRS à compter de la semaine prochaine . . .

Cinéma et culture



Films à l'écran

OLD YELLER

Américain, 1957, 82 min., Réalisé par Robert Stevenson, avec Dorothy McGuire, Tommy Kirk et Fess Parker.

Pour pouvoir conduire un troupeau de boeufs dans le Texas, un homme confie la garde de sa femme et de son petit garçon à son aîné, à peine âgé de 13 ans. Contre le gré de son grand frère, le plus jeune se prend d'amitié pour un chien qui rôde autour de leur ferme. La brave bête, surnommée "Old Yeller" sauvera la vie du bambin attaqué par un ours et celle de la mère assaillie par un loup. Si bien que l'adolescent maintenant très attaché à l'animal aura le coeur déchiré quand il lui faudra l'abattre parce qu'il est atteint de la rage.

Bien que très simple ce récit intéresse par son accent de vérité. Les situations sont plausibles et la psychologie de l'adolescent, que les responsabilités transforment en homme, est assez vraisemblable.

Appréciation Morale: Tous.

* * *

BRAVADOS

Américain, 1958, 97 min., réalisé par Henry King avec Gregory Peck, Joan Collins, Henry Silva et Lee Van Cleef.

Un mystérieux étranger arrive dans une petite ville de l'Ouest pour assister à la pendaison de quatre hors-la-loi, condamnés pour vol à main armée et meurtre. Les prisonniers s'étant évadés au dernier moment, il les poursuit dans les montagnes, convaincu qu'ils sont les meurtriers de sa femme. Il en tue trois des quatre. Le seul survivant parvient à le convaincre qu'ils n'ont pas tué son épouse et lui révèle le nom du coupable. L'étranger pris de remords, va tout avouer à un prêtre, s'accusant d'avoir tué non par souci de justice mais par vengeance. Il refera sa vie avec un ancien amour qui lui est demeuré fidèle.

Ce western sort de la routine et contient, malgré certaines faiblesses, d'excellents moments. Le scénario est bien écrit, les interprètes sont à la hauteur de la tâche et la photographie atteint un sommet dans le genre.

Appréciation morale: Adultes et adolescents.

* * *

COME BLOW YOUR HORN

Américain, 1963, 112 min., comédie réalisée par Bud Yorkin avec Frank Sinatra, Lee J. Cobb et Tony Bill.

Allan, garçon léger et volage, fait le désespoir de ses parents par sa vie de débauche et le luxe de l'appartement qu'il habite à New York. Son jeune frère, Buddy, fatigué de l'existence monotone qu'il mène à la maison, le rejoint à la ville, bien décidé, à faire lui aussi la grande vie. Il vole alors à son frère ses meilleures amies à l'exception d'une seule, Connie, que celui-ci prétend garder pour lui. Mais Allan commence à être dégoûté de ce genre d'existence et songe à se ranger. Il épouse enfin Connie, à la grande joie de ses parents. Buddy garde alors l'appartement avec l'intention de jouir à son tour au maximum des plaisirs de la vie.

Le moins qu'on puisse dire de cette comédie est qu'elle est détestable et grinçante. Et cela malgré la richesse des décors, la qualité de la photo et de la couleur, certains gags bien amenés et le talent des comédiens.

Appréciation morale: Ce film laisse entendre qu'il est normal de mener une vie de débauche entre l'adolescence et le mariage. Pour adultes.

Service de Placement de l'A.C.F.A.

Deux jeunes filles de la Province période.
de Québec en visite à Edmonton du 13 juin au 31 juillet aimeraient se trouver une position durant cette

Prière de communiquer, après 5 heures p.m., à 482-3774.

* * *

Jeune Albertaine bilingue (12e année), recherche emploi de juillet à janvier prochain. Veuillez écrire à:
Mlle Henriette Therriault,
C.P. 434, Falher, Alberta.

* * *

Le Collège Saint-Jean recherche les services d'une aide-ménagère pas trop âgée. On est prié de se mettre en contact avec Sr Marie-Lucie, 469-4622 ou 466-2196.

"Ralentissez et vous vivrez" mais pas au point de tuer!

Le slogan 'Ralentissez et vous vivrez!" qui sert de titre à la campagne estivale du Conseil canadien de la sécurité routière, ne veut aucunement dire 'Ralentissez pour tuer." déclare le Conseil. Quoique la cause meurtrière la plus commune sur les routes est de rouler à une vitesse exagérée pour les circonstances (état de la route, temps, visibilité, etc.), reste que les automobilistes qui roulent trop lentement et retardent les autres, sont la cause de nombreux accidents mortels.

Tout en conseillant aux automobilistes de respecter les limites de vitesse établies, le Conseil leur recommande d'éviter de faire entrave à la circulation. C'est une pratique qui non seulement encourage les dépassements dangereux, mais contrecarre les usagers et les irrite au point de devenir la cause possible d'un écrasement, plusieurs milles plus loin.

Les limites de vitesse sont établies à la lumière de la sécurité du conducteur, dit le Conseil. En fait, elles sont des normes de sécurité qui méritent la plus stricte observance, particulièrement sur les routes rapides où la maîtrise du véhicule est des plus vitales. Les résultats d'un écrasement effectué à une grande vitesse ne peuvent être que très sérieux et la plupart du temps mortels, affirme le Conseil.

La vie familiale d'abord, pour Mme Reine Johnson

MONTREAL — "La politique? Après 20 ans, j'en ai eu plus que ma part" avoue Reine Johnson, épouse du nouveau Premier ministre de la province de Québec.

Bien qu'elle se réjouisse de la victoire de son mari, Mme Johnson juge que pour elle-même, la politique fut souvent davantage un devoir qu'un plaisir.

"J'estime que ma tâche première consiste à offrir un foyer confortable à mon mari", a déclaré la nouvelle première dame du Québec au cours d'une interview à son domicile montréalais.

"J'aime certains côtés de la vie publique, rencontrer des gens par exemple. Cependant, en certaines occasions moins importantes, je préfère demeurer à la maison."

Mme Johnson, qui est âgée de 45 ans, dit qu'elle se propose de mener une vie familiale calme en dépit de ce que lui réserve l'avenir.

Les Johnson ont quatre enfants: Danel, fils, âgé de 21 ans, qui vient d'obtenir son diplôme en droit à la dernière collation des grades à l'Université de Montréal; Pierre-Marc, 19 ans, étudiant en sciences politiques au collège Brébeuf, à Montréal; Diane, 16 ans, fait ses études classiques au collège Marguerite-Bourgeoys; la cadette, Marie, 12 ans, fréquente une institution privée, l'école Ville-Marie.

"Je me consacre entièrement à mes enfants, déclare Mme Johnson. Toutes les autres préoccupations ont toujours été relayées au second plan dans ma vie au foyer."

Cependant, lorsqu'elle jugeait qu'elle le pouvait, Reine Johnson prenait une part active aux campagnes électorales aux côtés de son mari.
Reine Gagné et Daniel Johnson se sont rencontrés alors qu'ils étaient tous les deux étudiants à l'Université de Montréal. Lui faisait ses études de droit et elle étudiait la littérature et le journalisme.

Le séparatisme

"Les Anglais ont toujours été en minorité ici mais souvent, ils ne semblaient pas s'en rendre compte. Il ne s'agit pas là d'un problème qu'on peut disséquer avec des faits et des chiffres. Il s'agit de quelque chose qu'on ressent. Et il m'arrive souvent de trouver pour le moins étrange que les Anglais soient depuis si longtemps aux premiers échelons quand la majorité de la population est de langue française.

"J'ai confiance que nous parviendrons à résoudre ces problèmes dans un climat de sérénité. Je crois dans le séparatisme dans la mesure où cette solution deviendra absolument nécessaire, mais c'est là une crise dont on s'occupera en temps et lieu."

Lorsqu'ils sont à Québec, durant les sessions, M. et Mme Johnson demeurent à l'hôtel et Mme Johnson téléphone aux enfants tous les soirs. Durant l'année scolaire la famille Johnson demeure dans une confortable maison, dans Westmount, et passe l'été à St-Pie de Bagot chef-lieu du comté que M. Johnson représente à l'Assemblée législative.

D'immenses rayons de livres et des oeuvres d'art recouvrent les murs de l'immense maison familiale de Westmount qui appartenait autrefois à la mère de Mme Johnson.

Pendant deux ans, Reine Johnson a possédé et exploité une galerie d'art dans le vieux Montréal. "Je l'avais baptisée la Galerie Bon Secours et j'y ai travaillé sept jours par semaine avec l'aide d'une seule assistante. Puis quand ma santé a flanché, j'ai dû choisir entre la galerie et ma famille et, bien entendu, ma famille a passé avant."

Bien que sa principale préoccupation au cours des dernières années a consisté à visiter les boutiques d'antiquaires, et de bouquinistes de Montréal, Mme Johnson a fait partie de plusieurs cercles féminins, tant littéraires que sociaux, et elle s'est occupée de bonnes oeuvres.

De 1960, à 1963, elle a consacré deux jours par semaine à conduire un camion de la Croix-Rouge, livrant des médicaments à des invalides soignés à domicile.

Anti-féministe

En dépit de ses nombreuses préoccupations à l'extérieur du foyer, Mme Johnson réaffirme que la place de la femme est au foyer. "Je n'ai jamais été, dit-elle, au nombre de ces féministes qui entreprennent des croisades pour l'égalité de la femme. Je crois que les femmes devraient obtenir un salaire égal pour un travail égal, mais je me demande parfois si les féministes qui combattent si vigoureusement pour leurs droits ne le regretteront pas à l'avenir.

"Ce sera une honte si les femmes renoncent à tous ces petits soins dont elles sont l'objet de la part des hommes pour l'amour de revendiquer une stricte égalité. Je suis heureuse d'être une femme et d'avoir quelqu'un sur qui je peux compter. Il est bon parfois de se sentir impuissante."

DURANT L'ETE
à CHFA
tous les matins de 7 à 8 c'est
"AU SOLEIL LEVANT"
avec
Normand Fontaine

Le chapelet à CHFA

JUIN

23—Confrérie du Tiers-Ordre d'Edmonton
24—Paroisse St-Emile de Legal
25—Les paroissiens de la paroisse du Sacré-Coeur de Donnelly
27—Collège Notre-Dame de Falher
28—Ecole indienne, Mission St-Martin, Desmarais
29—Rario-Edmonton Ltée
30—Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $........................ pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

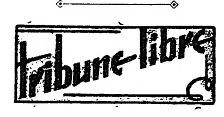
Nom ....

Adresse ....

....



C'est le populaire chanteur Fernand Gignac (ci-dessus) qui anime l'émission Face à la musique durant les mois d'été, remplaçant Jacques Boulanger en vacances en Grèce. Cette populaire émission passe tous les dimanches matins à CBXT, canal 5.



Le problème de Schola

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu avec intérêt la lettre d'**Observatrice** dans une récente **Tribune Libre**: En ce qui concerne la Librairie Schola, qui semble avoir des difficultés, voici quelques suggestions. Il faudrait que leur magasin soit plus près de la "Baie", du moins plus à l'est vers la 101e rue, car personne n'aime prendre deux autobus pour se rendre à leur location actuelle. Pour les Canadiens français de Calder, par exemple, il y a des autobus "express" jusqu'à la Baie et c'est la même chose pour ceux d'Edmonton-nord. Quant à ceux des campagnes et des villages qui arrivent en ville, ils ne se dérangent pas pour aller chez vous.

Et pourtant, il est courant d'entendre des commentaires comme celuici: "Cé-ti d'valeur qu'on puisse pas trouver des livres franca ou des cartes postales dans les grands magazins" (sic)

Moi je vous suggère d'installer un kiosque dans un grand magasin, au marché public, aux gares du C.N.R. et du C.P.R. avec grosses annonces.

Célébrons le centenaire du Canada français en envoyant un souvenir à nos amis de langue française, avec un bon livre et des cartes-souvenirs.

Il ne faudrait pas non plus oublier d'installer un autre kiosque à l'Exposition du Klondike.

Une lectrice

Sécurité familiale

Bonne fête!

vendredi, 24 juin
M. Jean B. Ayotte, Edmonton
M. Maurice Beaudoin, Guy
M. Jean-Baptiste Guindon, Girouxville
M. Wilfrid J. Théroux, Edmonton

samedi, 25 juin
Soeur Madeleine Beaulieu, s.c.e., Vegreville
M. Onias J. Côté, St-Paul
M. Paul L. Dubé, Edmonton
M. André Fontaine, Beaumont
M. Gérard Johnson, Guy
M. P. Armand Lapierre, St-Paul

dimanche, 26 juin
M. Arthur Landry, Edmonton
M. Paul J.E. Lavigne, Beaumont
Rév. Père Jean-Baptiste Huelle, o.m.i., McLennan
M. Christophe Szaszkiewicz, Bonnyville

lundi, 27 juin
M. Armand Cloutier, McLennan
M. Jean Jules Fortin, St-Isidore
M. Gérard A. Hachey, Falher
M. André Simard, Jean-Côté
Soeur Marie Rose-Germaine, F.J., Edmonton
M. Raymond Thibault, Peace River

mardi, 28 juin
M. P. A. Lucien Ayotte, Edmonton
M. Fernand Belzil, St-Paul
Mlle Adrienne Lapointe, Donnelly

mercredi, 29 juin
Mme Eveline Molnar, Edmonton
M. Joseph D. O'Driscoll, St-Paul
M. Roland G. Roy, Edmonton
Soeur Marie Joseph-Hector, F.J., Modesto, Californie

jeudi, 30 juin
Rév. Père Hector Paul Ferland, o.m.i., Edmonton

Le football aussi payant que le hockey . . . pour les joueurs

WINNIPEG — La direction des Blue Bombers de Winnipeg s'est lancée dernièrement dans de grands calculs arithmétiques. Ceci pour prouver que les joueurs de la Ligue Canadienne de football peuvent s'enrichir autant, sinon plus, que les joueurs de la Ligue Nationale de hockey, dans la course aux bonis de fin de saison. Voici les conclusions qu'ils ont apportées à leur recherche.

Lors des dernières éliminatoires, la Ligue Nationale a déboursé la somme de $189,000 pour un maximum de 21 parties (deux demi-finales de 7 pjarties et une finale de 7), soit $9,000 par partie. De son côté, la Ligue Canadienne de football a déboursé $227,200 pour un maximum de 8 parties, c'est-à-dire $28,400 par partie.

Si l'on place maintenant ces chiffres fabuleux sur une base individuelle, chacun des 18 joueurs d'un club de première place qui remporterait la coupe Stanley dans un maximum de 14 parties recevrait $5,000 ou $357.14 par partie. Dans la même situation, chacun des 32 joueurs d'un club de première place de la Conférence de l'Ouest qui remporterait la coupe Grey recevrait $2,850, soit 712.50 par partie, pour un maximum de 4. Même si un club de hockey remportait la coupe Stanley dans un minimum de joutes, soit huit, le bonus de $625.00 par partie distribué à chaque joueur est encore inférieur à celui d'un joueur de football qui est de $950.00 par joute, dans un minimum de trois.

Voici comment est réparti le total des bonis, au football et au hockey: Conférence de football de l'Ouest: $9,600 au club qui termine en première place; $12,800 à chaque équipe qui se rend en demi-finales; $25,600 à chaque club finaliste; $40,000 à celui qui remporte la coupe Grey et $24,000 au vaincu.

Ligue de hockey National; $27,000 au club de première position; $13,500 à celui qui termine en seconde place; $9,000 et $4,500 au deux équipes suivantes; $27,000 à chacune des deux équipes qui remporte une demi-finale; $13,500 à chacun des deux clubs perdant; $36,000 au vainqueur de la finale et $18,000 au vaincu.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

La semaine à

TEMOIGNAGES

(une émission de Radio-Sacré-Coeur)

(du 27 juin au 1er juillet 1966)

LUNDI: René Bélisle, "Quoi faire de son temps?"
MARDI: Marcel Marcotte, S.J., "A quoi bon se confesser?"
MERCREDI: Emile Muller, S.J., "Les Apôtres: des hommes de notre taille."
JEUDI: Jean Lucas, S.J., "J'ai connu Jean XXIII et Paul VI."
VENDREDI: Jean Genest, S.J., "Les nations unies sont-elles possibles au Canada?"

CHFA — 680 — 10h.15 a.m.

Vie féminine...

BONNE CHERE A BON COMPTE

Il est souvent facile de réaliser des économies dans l'achat d'aliments pour la famille. Un sou économisé ici et là ne paraît peut-être pas beaucoup au bout d'une semaine mais songez au montant économisé à la fin de l'année par exemple . . .

Votre dollar alimentaire peut donner un meilleur rendement si vous planifiez les repas et si vous choisissez les aliments judicieusement.

Voici quelques moyens d'économiser. C'est une bonne politique de planifier les menus une semaine à l'avance. Il s'agit tout d'abord d'établir ce que sera le mets principal; ensuite on passe aux légumes et aux fruits.

Il est préférable en été et à l'automne de choisir des fruits et des légumes locaux qui sont en abondance. Durant l'hiver et au printemps les légumes et les fruits congelés ou en conserves constituent généralement de meilleurs achats car les aliments frais se vendent à prix très élevés.

Consultez les journaux de votre localité afin de découvrir les aubaines annoncées chaque semaine par votre marchand de détail. Comparez le prix des aliments vendus en vrac et celui des aliments offerts dans des emballages plus petits. L'aliment vendu en vrac revient parfois moins cher. Si vous possédez les facilités d'entreposage, il serait avantageux d'en tenir compte.

Comparez le prix de l'aliment préparé et le coût du même aliment que vous confectionnez à la maison. Le temps que vous épargnez ainsi vaut-il l'argent additionnel dépensé? A vous d'en juger.

Faites une liste des aliments nécessaires pour une semaine. Calculez la quantité de chaque aliment à acheter en vous basant sur vos menus. N'achetez que la quantité et surtout le nombre de portions à servir à chaque repas. Il vous serait probablement utile de tenir compte du nombre de portions que tel ou tel aliment vous permet de servir par livre.

Lisez bien les étiquettes, elles vous donnent des renseignements précieux sur les aliments que vous achetez. La description du contenu, la grosseur et la variété, le poids net, le volume, les ingrédients ajoutés et parfois la marque de catégorie sont indiqués clairement sur les emballages.

Une autre pratique qui peut permettre d'économiser est de substituer dans votre menu un aliment qui coûte moins cher. Par exemple, il peut être avantageux d'acheter des oeufs moyens ou petits plutôt que des gros, du lait écrémé en poudre plutôt que du lait entier, de la viande à bouillir ou à braiser plutôt que du bifteck ou des coupes plus dispendieuses. Le chou coûte moins cher que la laitue à certaines périodes de l'année. Souvent les aliments en conserve de catégorie de choix ou régulière font aussi bien l'affaire que des aliments de catégorie de fantaisie pour la confection de certains mets.

Un dernier conseil en passant, véréfiez votre liste d'achat et surtout n'achetez que les aliments inscrits sur votre liste. Evitez les achats impulsifs, ils grèvent les budgets.

Hypnose et obstétrique

VANCOUVER — Selon le Dr Arwin Evans, de Cardiff, au pays de Galles, un obstétricien devrait être également hypnotiseur.

Prenant la parole devant les élèves d'un cours avancé en obstétrique et gynécologie donné à l'Université de Colombie-Britanique, à Vancouver, le Dr Evans a souligné cependant que l'hypnose n'est pas une panacée.

Toutefois, a-t-il ajouté, l'hypnose peut réduire la durée et les douleurs de l'accouchement, de même que l'emploi des médicaments, et aussi contrôler certains problèmes de la grossesse tels que les nausées matinales, l'insomnie et la prédisposition à trop manger.

Obstétricien et gynécologue à l'Ecole nationale galloise de médecine, le Dr Evans a révélé que ses collègues à Cardiff étudient l'utilisation de l'hypnose depuis cinq ans.

Au cours d'une entrevue, il a toutefois précisé que la méthode de l'hypnose devrait être strictement réservée aux médecins et autres professionnels à cause de dangers pouvant résulter d'un mauvais usage.

La couleur piquera les ventes de TV et l'économie en général

(Premier d'une série)

LA COULEUR ENTRE EN SCENE AU CANADA — De la couleur, ce n'est pas qu'il y en manque au Canada . . . ici on veut parler de la TV en couleur.

La télévision s'est rapprochée davantage de la réalité lorsque, récemment, le gouvernement canadien accordait à plusieurs stations, la permission de commencer à émettre des programmes en couleur à partir du 1er octobre.

Quel effet aura la télévision en couleur sur l'économie, sur les ventes dans l'industrie, sur la télévision en noir et blanc et sur la programmation? De plus grande importance, sera l'effet sur les téléspectateurs et la manière dont ils bénéficieront des nouvelles découvertes sensationnelles.

Les styles console vingt-trois et vingt-cinq pouces tels que le modèle Sparton ci-montré, seront les plus populaires lorsque les téléspectateurs se prépareront pour la télédiffusion en couleur au Canada cet automne.

Premièrement, on prévoit que la télévision en couleur donnera un véritable élan à l'économie en général au Canada. Selon Nigel C. Eiloart, président de la Sparton of Canada Limited, fabricants d'appareils électroniques pour le foyer depuis près de 40 ans, les ventes totales de téléviseurs s'accroîtront peut-être de 20 pour-cent grâce à l'introduction de la télédiffusion en couleur cette année.

Les prévisions de l'industrie au début de 1966 préconisaient des ventes de téléviseurs se chiffrant à plus de $150 millions pour la première fois dans notre histoire. Certains prédisent que les ventes de téléviseurs passeront de leur chiffre actuel de $130 millions à un nouveau record de $165 millions.

Même si la couleur sera la force motrice qui contribuera à l'essor des ventes, on prévoit que les ventes de téléviseurs en noir et blanc en souffriront peu et seront le choix prédominant des acheteurs.

Voici les statistiques relatives aux ventes de téléviseurs accumulées par Sparton:

CHIFFRES EN MILLIONS

An	N et B	Couleur	Total
64	$102,450	2,550	105
65	121,250	8,750	130
66 (est.)	120,000	45,000	165

Tel que précité, la télévision en couleur s'est enracinée profondément dans les ventes de cette industrie en 1965, et on prédit un accroissement de 500 pour-cent en 1966.

Même si on prévoit que les ventes de téléviseurs en noir et blanc seront inférieures d'un pour-cent à celles de 1965, elles seront encore plus élevées que les ventes de 1964 et dépasseront dans une proportion de $2.50 a $1. millions les ventes de téléviseurs en couleur. Dû à la différence de prix, les ventes par unité seront même plus élevées.

Ces ventes différentielles seront un des facteurs qui maintiendront la proportion des ventes entre les appareils en noir et blanc et en couleur. La disponibilité ou l'indisponibilité des appareils en couleur pour répondre à la demande du consommateur sera un autre facteur.

Pour ceux qui sont prêts à se procurer la télévision en couleur, les modèles de 23 pouces et 25 pouces type console seront les plus populaires. On s'attend à ce que les ventes de ces modèles représenteront environ 60 pour-cent du total des ventes. Les modèles seront disponibles dans une vaste gamme de styles et prix.

Par ordre d'importance, les autres modèles populaires seront les suivants: console 21 pouces, 16.5 pour-cent; portatifs 19 pouces, 14.6 pour-cent; et les combinés téléviseur-stéréo, 9.9 pour-cent.

ENSUITE: Découvertes poussées



Le jeune Steven Truscott, que l'on voit ci-dessus en compagnie de son père, aura une autre chance à l'automne de se faire innocenter du meurtre d'une jeune fille de 12 ans dont il est présumé coupable. Son cas, on le sait, a attiré l'attention des autorités à la suite de la publication d'un livre de Mme Isabelle LeBourdais.

Le cas de Steven Truscott sera revu au mois d'octobre

La Cour suprême du Canada a annoncé qu'elle étudiera la cause de Steven Truscott au mois d'octobre prochain.

Quatre avocats intéressés à cette affaire en sont arrivés à cette décision après un entretien avec le juge en chef, Robert Taschereau.

Ils ont par la suite émis le communiqué suivant:

"Considérant les difficultés qui entourent l'étude d'événements survenus il y a sept ans, étude qui a nécessité plus de temps et une exploration plus poussée que celle qu'on avait prévue, et considérant que d'autres aspects de l'affaire doivent encore être revisés, il ne sera pas possible de présenter la cause au mois de juin.

"Une demande de présentation des faits sera soumise au mois de septembre prochain et la cause elle-même sera probablement entendue durant le mois d'octobre, soit après l'impression des preuves recueillies.

La revision de la cause a été entreprise sur l'ordre du Cabinet fédéral par suite de la publication d'un livre qui mettait en doute certaines des preuves qui ont servi à faire condamner le jeune Truscott, sur une accusation de meurtre, à Goderich en Ontario, en 1959, alors qu'il était âgé de 14 ans.

Le jeune homme, qui est aujourd'hui âgé de 21 ans et qui est sous le coup d'une condamnation d'emprisonnement à vie, avait été trouvé coupable du meurtre par étranglement de Lynne Harper, 12 ans.

Il avait précédemment été condamné à la pendaison mais sa sentence fut commuée à l'emprisonnement à vie.

A la suite de la publication du livre de Mme Isabelle LeBourdais, à Toronto, le cas du jeune Truscott a été débattu aux Communes où certains députés ont demandé un nouveau procès.

Le Cabinet a donc mandaté la Cour suprême du Canada de déterminer s'il y a eu une erreur de la part de la Justice. La Cour peut considérer, si elle le désire, de nouvelles preuves, qui pourraient éclairer l'affaire.

La rencontre réunissait les avocats de Truscott, Mes B. Arthur Martin et E. B. Joliffe de Toronto; le représentant du bureau du procureur général de l'Ontario, M. D. H. Scott, et le directeur du Département de criminogie du ministère de la Justice.

La conservation des aliments durant la saison chaude exige beaucoup de soins et de prudence

N'est-ce pas qu'on a toujours tendance à croire que les malheurs n'arrivent qu'aux autres. Pourtant des empoisonnements dus à la consommation d'aliments avariés peuvent arriver à n'importe qui si on ne rend des précautions particulières, surtout durant les mois d'été.

Nous rappelons aux maîtresses de maison qu'il y a certains moyens à prendre pour éviter un tel état de chose:

— Réfrigérez toujours les aliments suivants: oeufs, viande, lait, sauces et salades. Si vous ne pouvez les réfrigérer, servez-les aussitôt que possible, c'est-à-dire dans une période n'excédant pas deux heures. Souvenez-vous que les germes et les bactéries se développent rapidement lorsque les aliments sont laissés à la température de la pièce.

— Réfrigérez les dessertes de mets préparés dès qu'elles sont refroidies car il ne faut jamais laisser ces aliments plus d'une heure à la température de la pièce. Ne retirez les dessertes du réfrigérateur qu'au moment de les réchauffer ou de servir à nouveau.

— L'équipement de cuisine, les surfaces de travail de même que les mains doivent toujours être méticuleusement propres. On ne doit pas conserver les planches à pains et à viandes lorsqu'elles sont très endommagés car les bactéries peuvent se loger facilement dans les entailles du bois.

— Ne préparez jamais les sandwichs ou mets pour les pique-niques, buffets, lunchs, etc., plus de 4 heures avant de les servir à moins de pouvoir réfrigérer ces aliments.

— Un dernier conseil, ne consommez jamais les aliments qui ont une saveur ou une odeur douteuse. Souvenez-vous que la prudence est la mère de la sûreté.

Rafraîchissements du comptoir laitier

Bien souvent la jeunesse dans le vent a tendance à croire que le lait est réservé uniquement à l'usage des enfants. Madame, leur avez-vous déjà offert des breuvages au lait? Ces breuvages sont bien rafraîchissants pendant les jours chauds de l'été. De plus, ils sont nourrissants, qualité que les autres breuvages ne possèdent pas.

Comme les adolescents sont toujours en quête de responsabilités, laissez-leur un petit coin dans la cuisine où ils pourront se fabriquer un comptoir laitier. Ils seront ravis de servir leur propre création à leurs amis. Peut-être même les adultes seront heureux de se joindre à eux. Vous pourriez laisser à leur disposition quelques sauces ou sirops de fruits afin qu'ils aromatisent à leur goût les breuvages au lait. Voici une méthode de base qu'ils pourront presque varier à l'infini.

Déposer de la glace concassée dans un verre.

Ajouter un sirop de fruit, fraises, ananas, cerises, etc., puis agiter.

Remplir le verre de lait.

Servir avec une paille.

A l'intention des jeunes qui bénéficient de comptoirs laitiers à domicile, nous avons expérimenté plusieurs mélanges intéressants de breuvages au lait. Les voici:—

LAIT CHOCOLATE A LA MENTHE
Mêler 2 c. à table de sirop de chocolat et 2 gouttes d'extrait d'essence de menthe à 1 tasse de lait. Refroidir.

LAIT AU BUTTERSCOTCH
Mêler 1 c. à table de sauce au butterscotch à 1 tasse de lait. Refroidir.

LAIT A L'ERABLE
Mêler 3 c. à table de sirop d'érable à 1 tasse de lait. Refroidir.

LAIT AUX BANANES
Passer 1 tasse de lait, 2 c. à thé de sucre et 1 petite banane écrasée au broyeur électrique, 20 à 30 secondes. OU mélanger les ingrédients à l'aide d'un moussoir. Couler avant de servir. Refroidir.

LAIT EPICE
Mêler 1 tasse de lait, 2 c. à thé de sucre, ⅛ c. à thé d'essence de rhum, 1 pincée de cannelle, de clou et de muscade. Refroidir.

LAIT A LA GRENADINE
Ajouter 2 c. à table de sirop de grenadine à 1 tasse de lait. Mêler et refroidir.

Attention aux chutes

Les défauts de la vue et l'arthrite comptent pour beaucoup dans les accidents qui atteignent les citoyens âgés. Les couloirs et cages d'escaliers bien éclairés, ainsi que les tapis antidérapants permettront à la personne âgée de se déplacer sans danger dans sa demeure. Une lampe de chevet ou une lanmpe portative l'aidera à éviter les chutes que provoquerait l'obscurité.

Crème glacée, Reine des desserts

Désirez-vous de la crème glacée? Voilà une question aussi familière aux jeunes qu'aux moins jeunes. Le fait que la crème glacée soit servie dans 90 p. cent des foyers canadiens est bien une preuve tangible de sa popularité.

La crème glacée est un aliment très nourrissant car elle contient tous les éléments nutritifs de la crème et du lait. De plus, elle permet souvent aux mamans de fournir aux membres de leur famille qui n'aiment pas particulièrement le lait, la quantité de ce breuvage nécessaire à la santé.

Si vous désirez conserver la crème glacée pendant plusieurs semaines, déposez-la dans un congélateur à une température de 0°F ou moins. Afin de vous faciliter la tâche au moment de la servir, placez la crème glacée quelques temps au réfrigérateur afin qu'elle ramollisse un peu. Avant de la replacer au congélateur, assurez-vous que le contenant est hermétiquement fermé. Un petit conseil en passant, lorsque vous servez des cornets de crème glacée à vos enfants, utilisez une cuillère bien sèche, car si la cuillère est mouillée, il se formera des cristaux dans la crème glacée.

La crème glacée, disponible dans plusieurs parfums, constitue un dessert ou une collation simple et facile à servir. Bien souvent les mamans ont l'embarras du choix et les enfants n'aident pas à solutioner le problème cars ils aimeraient bien en avoir plusieurs sortes à la maison. Cependant, il reste que la crème glacée à la vanille se prête à plus de variations. Elle peut accompagner bon nombre de desserts ou encore être servie garnie de sauce.

Voici quelques recettes de sauces. Elles vous suggèrent de les préparer et d'en garnir la crème glacée la prochaine fois que vous la servirez aux membres de votre famille. Bon appétit!

SAUCE AU MIEL ET
AUX NOIX

1 c. à table de café instantané
2 c. à table d'eau bouillante
1 tasse de miel liquide
¼ tasse d'amandes grillées, hachées.

Dissoudre le café dans l'eau bouillante et incorporer au miel. Ajouter les amandes. Servir sur grème glacée. Si l'on désire servir la sauce chaude, la faire chauffer au bain-marie pendant 10 minutes. Quantité: environ 1 tasse.

SAUCE AUX POMMES ET
AU BUTTERSCOTCH

¾ tasse de cassonade
3 c. à table d'amidon de maïs
⅛ c. à thé de sel
2 tasses de jus de pomme
¼ tasse de beurre

Mêler sucre, amidon de maïs et sel. Incorporer graduellement au jus de pomme. Faire cuire en brassant constamment jusqu'à ce que la sauce épaississe, environ 10 minutes. Ajouter le beurre et brasser jusqu'à ce que le beurre soit fondu. Servir la sauce chaude ou froide sur crème glacée. Quantité: environ 2 tasses.

SAUCE AUX FRAISES

2 tasses de fraises lavées et équeutées (1 boite de 1 chopine)
1/3 tasse de sucre
pincée de sel
½ tasse d'eau
1 c. à thé de jus de citron

Ecraser une tasse de fraises et trancher celles qui restent. Mêler l'amidon de maïs, le sucre et le sel. Incorporer graduellement à l'eau et ajouter les fraises écrasées. Faire cuire en brasant constamment jusqu'à ce que la sauce épaississe, environ 10 minutes. Retirer du feu et ajouter le jus de citron. Refroidir. Ajouter les fraises tranchées juste avant de servir. Servir sur crème glacée à la vanille. Quantité: environ 1½ tasse.

"Le style c'est l'homme"

La phrase est de Buffon. On la trouve dans son "Discours de réception à l'Académie", mais non pas telle quelle.

Buffon a dit "Le style est l'homme même", prétendant par là opposer au contenu des ouvrages, qui est le bien de tous les écrivains, le style, qui appartient en propre à chaque auteur.

C'est dans un sens un peu différent que Sénèque avait dit: "Oratio vultus animi est" (le style est le visage de l'âme), "Talis hominibus fuit oratio, qualis vita" (le style des hommes ressemble à leur vie).

(D'après le "Grand Larousse encyclopédique" en dix volumes.)

L'évolution d'un peuple se juge par son mode d'emprunt

QUEBEC — M. Paul-Emile Charron, directeur général de la Fédération des Caisses populaires Desjardins, a déclaré que le degré d'évolution d'un peuple se juge par sa façon d'emprunter selon ses moyens.

M. Charron a dit que l'intelligence doit être la première qualité requise dans le comportement économique du Canadien français.

"Vous seriez surpris de voir pour quelles raisons, souvent les plus saugrenues, on se présente à nos bureaux pour obtenir un prêt", a déclaré pour sa part un administrateur des Caisses populaires.

Respirez moins... mais mieux!

Combien de fois respirez-vous par minute? Trop souvent probablement, selon l'avis exprimé par un expert qui, depuis 30 ans, a enseigné à 100,000 personnes l'art de se servir correctement de leurs poumons.

La plupart d'entre nous, explique ce spécialiste qu'on a appelé "le maître de la respiration", respirent superficiellement de 14 à 18 fois par minute. Lui le fait profondément quatre fois par minute et, en suivant ses conseils, on arrive assez rapidement à huit respirations seulement.

Un des secrets de la bonne respiration est de savoir expirer profondément. Pour évaluer la puissance de votre souffle, essayez ceci: ouvrez la bouche et expirez à fond. Puis pincez les lèvres et soufflez. Il est probable qu'il y aura encore une grande quantité d'air dans vos poumons. Et ce qui reste, c'est de l'air stagnant.

Les poumons contiennent normalement six chopines d'air, et pourtant un travailleur sédentaire n'en inspire qu'une chopine à la fois. Cela signifie que les cinq sixièmes de sa capacité thoracique ne sont pas utilisés.

Pour augmenter votre capacité d'expiration, on conseille de faire l'exercice suivant: prenez une respiration profonde, puis lisez à haute voix un paragraphe. Le premier jour, voyez jusqu'où vous pouvez aller d'une seule traite. Recommencez l'expérience le lendemain et essayez ensuite progressivement d'augmenter le nombre de lignes que vous pouvez lire sans reprendre haleine.

Rendre aux poumons toute leur faculté respiratoire peut avoir les plus heureux résultats. On se sent mieux, on a plus de dynamisme, on est moins fatigué, on dort mieux et on se réveille plus facilement. Bien respirer est aussi une source d'énergie, et les athlètes s'en rendent bien compte. Ils connaissent le second soufle qui survient au cours d'un effort prolongé et qui est en réalité le passage de la respiration superficielle à la respiration profonde.

Nouveau tissu ininflammable

MUNICH — Une usine de produits chimiques de Munich fabrique une poudre qui n'a rien d'extraordinaire à première vue. Et pourtant, ce qui est extraordinaire ce sont les utilisations que l'on peut en faire: les experts prédisent que cette poudre va révolutionner l'industrie.

De quoi s'agit-il? Dun composé d'azote et de bore. Le chef de laboratoire de l'usine qui fabrique ce produit-miracle, Manfred Hollenriegel, nous fait envisager les possibiltés fantastiques de cette découverte: la poudre peut être transformée en fibre synthétique et le tissus obtenu est plus léger, plus fin, plus solide que le nylon. Il a la consistance de la soie, et le plus curieux, c'est que ce tissus ultra-léger ne se salit absolument pas, ne retient ni poussière ni saletés.

Les ménagères vont être ravies. Plus de corvées de lessive! Ce tissu aux propriétés étonnantes demeure toujours propre. Il suffit de le secouer, et, hop! la saleté s'en va. Mais ceci n'est pas la seule caractéristique des fibres de nitride borique (ou BN) qui retiennent l'attention des techniciens et savants du monde entier. Un vêtement constitué de fibres BN est inflammable: on peut traverser les flammes d'un incendie sans se faire le moindre mal ou même entrer dans un bain d'acide porté à ébullition: le tissus résiste à la température incroyable de 3,000 degrés! Le matériau utilisé pour la fabrication de ce tissu synthétique se compose de substances chimiques qui se trouvent en abondance dans la nature; l'air que nous respirons se compose en effet de quatre-cinquièmes d'azote (le restant étant de l'oxygène) et le bore qui est l'autre constituant de notre poudre-miracle présente une grande ressemblance avec le carbone de silicium et on le trouve dans la nature sous forme de borax (borate hydraté de sodium).

Applications dans le domaine militaire

On imagine les applications extraordinaires d'un tissu en fibres BN dans le domaine militaire. Hollenriegel estime que l'on pourra confectionner les vêtements des soldats du génie de la Bundeswehr avec un tissu en fibres BN. Dans d'autres armées également, cette découverte peut rendre d'inestimables services et l'on procède d'ores et déjà à de nombreux tests avec des vêtements en BN pour protéger soldats et civils contre la chaleur dégagée par les bombes incendiaires ou l'explosion des bombes atomiques. Les tests semblent convaincants, car les tissus réalisés avec des fibres en BN sont à la fois aussi solides et plus légers que ceux en fibres d'acier.

La première brioche

Alors qu'il visitait son royaume en 1550, le roi de France s'arrêta dans un petit village et pria le boulanger de la place de lui fabriquer un gâteau "nouveau". Le boulanger, fort troublé de la demande de son illustre client, s'enferma dans sa boutique et se mit au travail. Il confectionna toutes sortes d'exquises pâtisseries, mais sans succès. Le roi les refusa toutes parce qu'elles ressemblaient trop à celles qu'il avait déjà mangées.

A bout de ressources et découragé, le boulanger mélangea encore de la farine, des oeufs, du sucre et du lait. Mais se rendant compte que cette pâte n'avait rien d'original, il abandonna la partie et s'en alla. Le fils du boulanger qui était apprenti chez son père, arriva à la boulangerie quelque temps après. Il prit la pâte, la rompit et la façonna en petites boules. Il saupoudra du sucre et des noix sur le dessus, et les mit à cuire à four moyen. Il en résulta une nouvelle pâtisserie appétissante et délicieuse même pour le palais le plus fin: la brioche. Le roi en fut ravi et récompensa le boulanger et son fils.

Renseignez votre gardienne

Lorsque vous engagez une gardienne d'enfants, donnez-lui des instructions précises en ce qui concerne les sorties de la maison ou de l'appartement, afin que, en cas d'incendie, elle puisse mener les enfants en lieu sûr. Laissez-lui toujours une lampe portative qu'elle pourra utiliser en cas de panne d'électricité.

bref recul dans l'histoire

On lisait dans La Survivance

Il y a 30 ans...

Edition du 24 juin 1936

La Survivance salue le passage de deux éminentes personnalités à Edmonton : Son Excellence le Délégué apostolique au Canada, Mgr Cassulo, et M. le Consul de France à Vancouver, M. Pierre Augé.

* * *

Un ancien rédacteur de l'Action Catholique de Québec, un des grands journalistes de son époque, M. Ferdinand Bélanger est décédé à Edmonton à l'âge de 41 ans seulement.

* * *

"Les cultures anglaise et française sont deux des plus grands héritages que l'on puisse espérer posséder, et il est primordial que le Canada les conserve toutes les deux", c'est ce que vient de déclarer le Gouverneur général du Canada, Lord Tweedsmuir.

* * *

Un des nôtres vient d'être créé Conseiller du Roi : il s'git de Me L. A. Giroux, député de Grouard à la Législature albertaine.

Il y a 20 ans...

Edition du 19 juin 1946

Je juge Frank Ford, chancelier de l'Université de l'Alberta déclare à Québec au cours de la réception d'un doctorat honorifique de l'Université Laval "qu'il faut promouvoir l'enseignement du français dans toutes les provinces anglophones et qu'il est nécessaire qu'on fasse l'échange de professeurs pour y parvenir".

* * *

Un an après son lancement, on annonce les derniers résultats de la campagne de souscription en faveur de la radio Ouest-française. Au Québec, en Ontario, en Acadie et en Nouvelle-Angleterre le total recueilli se chiffre à $212,162.23.

Il y a 10 ans...

Edition du 20 juin 1956

A l'occasion de la St-Jean-Baptiste, le comité du Théâtre français du Cercle Edmonton de l'A.C.F.A. présente le "Voyage de M. Perrichon". La mise en scène en sera assurée par M. Laurier Picard et c'est M. Léo Rémillard qui incarnera le rôle principal.

* * *

Edmonton, et particulièrement les Canadiens français, accueillent l'ambassadeur de France au Canada, S. Exc. M. Francis Lacoste, qui fait sa première visite de l'Ouest canadien.

* * *

A Ottawa, les Communes sont en pleine période de débat sur la question de l'oléoduc trans-canadien. On rapporte que plus de 1,000 personnes font la queue chaque jour pour obtenir un des 556 sièges de la galerie réservée au public.

Edmonton recevra un cadeau très original de sa ville jumelle

Un billot dont l'intérieur est creusé afin de pouvoir contenir un parchemin, et sur lequel est "enfoncée une hache miniature": voilà "l'ambassadeur" que la ville de Hull enverra prochainement aux autorités municipales de la ville d'Edmonton, en réponse à la lettre géante que ces derniers ont fait parvenir, en mars dernier, à la ville de Hull.

C'est le Conseil de ville qui a "pondu" l'idée. On avait fait appel à la population, mais il semblerait qu'aucune idée originale n'ait été présentée.

Le billot, qu'a sculpté M. Louis-N. Froment, directeur du Centre d'apprentissage de Hull, sera expédié par avion. Une hôtesse de l'air doit le descendre de l'appareil sans qu'il ne soit enveloppé de quelque manière que ce soit.

Le maire de Hull, M. Marcel D'Amour, doit convoquer la presse afin de révéler ce que contiendra le message ainsi que la procédure que l'on emploiera pour livrer le "colis".

FORMULE D'ABONNEMENT



- COMMODE
- FACILE
- RAPIDE

EVITEZ LES ENVOIS D'ARGENT COMPTANT. SERVEZ-VOUS DE CHEQUE OU MANDAT POSTAL.

Servez-vous de la formule ci-dessous et faites-nous parvenir le prix de votre abonnement par la poste

MERCI A L'AVANCE !

Nom de l'abonné ....
VOUS ÉTIEZ DÉJÀ ABONNÉ? COLLEZ ICI L'ÉTIQUETTE JAUNE D'ENVOI.

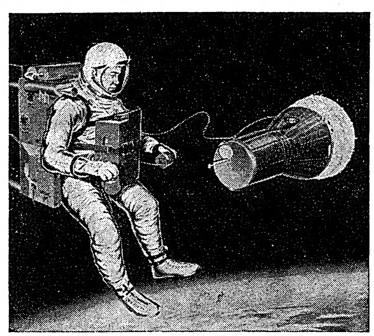
Adresse ....

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $..............................

pour abonnement à La Survivance pour .... an(s)

— Prix de l'abonnement —

Au Canada: 1 an - $3.50 — 2 ans - $6.00 — 4 ans - $10.
A l'étranger - $4.50 par année



Voici la conception que s'est faite un artiste américain de la dernière marche dans l'espace de l'astronaute Cernan. Les deux boîtes qu'il transporte lui assurent le contrôle et la propulsion nécessaires ainsi que l'oxygène et l'électricité dont il a besoin. Le câble qui le relie à la capsule Gemini est très fort et recouvert d'un placage en or pur.

Les pesticides sont bien utiles à condition de s'en bien servir

A l'heure actuelle, près de 3,600 formules ont été déposées pour fins commerciales par l'industrie canadienne des pesticides, dont les ventes au détail dépassent $36 millions par année.

Aux termes de la loi fédérale, les étiquettes de pesticides doivent obligatoirement porter le symbole "tête de mort et tibias" ainsi que le mot POISON lorsque le contenu est reconnu comme dangereux pour les humains. Le Comité des pesticides de l'Association canadienne des consommateurs juge ces précautions insuffisantes: "Nous voulons que les mots TOXIQUE ou ATTENTION figurent en gros caractères sur le devant du contenant."

Selon l'ancien chef de la Direction canadienne des aliments et drogues, "on n'a relevé au pays aucune preuve concluante d'un empoisonnement chronique imputable à des résidus de pesticides dans les aliments".

La loi fédérale qui vous protège contre le danger d'absorber par les aliments des quantités nuisibles de produits chimiques est la Loi des aliments et drogues de 1953. Elle donne à la Direction des aliments et drogues pleins pouvoirs pour fixer la tolérance, c'est-à-dire la quantité maximale de résidus chimiques pouvant être impunément laissés sur une récolte vivrière. Cette tolérance comprend toujours une forte marge de sécurité. La Direction détermine quelle est la plus petite quantité qui puisse affecter le plus sensible des animaux de laboratoire, puis elle divise ce chiffre par 100.

Les inspecteurs des aliments et drogues disposent d'instruments d'une sensibilité telle qu'ils peuvent détecter la présence de pesticide dans un aliment jusque dans la proportion d'un milliardième; ils ont le droit de saisir les aliments contenant des résidus en quantités supérieures à la tolérance admise, et à imposer une amende aux responsables. L'an dernier, par exemple, ils ont fermé un poste d'affouragement et deux vacheries à Grand Forks, en Colombie-Britannique, après avoir constaté que la proportion du pesticide dieldrin dans la viande et le lait des animaux atteignait un niveau dangereux.

Pourtant, ces précautions ne suffisent pas à contenter tout le monde. L'Association des consommateurs déclare carrément: "Nous croyons qu'il n'y a pas assez d'inspections ni d'inspecteurs."

Apprenez à nager

Parmi les milliers de Canadiens qui passent leurs vacances au bord des rivières et des lacs, nombreux sont ceux qui ne savent pas nager; c'est ce qui explique qu'il y ait tant de noyades chaque année. Toute personne en bonne santé doit apprendre à nager, y compris les enfants dès qu'ils sont en âge d'apprendre.

BINGO - VIA

Ce bingo est organisé en vue de venir en aide au Voyage Interprovincial Albertain. Pour gagner, le joueur doit remplir sa carte complètement. Afin d'éviter toute confusion au cas où plusieurs personnes gagneraient en même temps, le Comité garde un ordre strictement numérique des numéros, à mesure qu'ils sont tirés. Cet ordre numérique est indiqué par le chiffre en petit caractère. Les cartes se vendent au prix de $1.00 chacune. S'il n'y a pas de représentant dans votre localité, vous êtes prié de communiquer avec l'une des personnes suivantes:
M. Laurent Lemire, 5203 - 84e avenue — Mlle Yvette Baril, 10855 - 96e rue — Mlle Isabelle Leblanc, Beaumont, Alberta.

VOICI LA LISTE DES NUMEROS TIRES A DATE:

B — 2^{33} – 3^{29} – 4^{21} – 6^{3} – 8^{42} – 9^{37} – 10^{24} – 11^{31} – 12^{4} – 13^{15} – 14^{38} – 15^{36}

I — 16^{40} – 17^{17} – 20^{13} – 23^{46} – 24^{39} – 26^{20} – 27^{1} – 29^{16}

N — 32^{50} – 33^{25} – 35^{9} – 36^{35} – 37^{45} – 38^{12} – 39^{18} – 40^{23} – 42^{5} – 43^{49} – 45^{27}

G — 50^{41} – 52^{32} – 54^{11} – 55^{14} – 58^{22} – 59^{41} – 60^{43}

O — 61^{44} – 62^{8} – 63^{16} – 65^{26} – 66^{34} – 67^{19} – 68^{10} – 70^{28} – 71^{48} – 72^{2} – 74^{7} – 75^{30}

STURGEON SCHOOL DIVISION No 24

Avoisinant la Ville d'Edmonton, a besoin de professeurs devant commencer au 1er septembre prochain.

Bon Accord (1-12) Gr. 1, 4

Camilla (1-9) Gr. 4, 7, 8 une classe spéciale (jr. High)

Gibbons (1-9) Gr. 6

Legal (1-12 Gr. 1, 5, 6, 7 (classes anglaises)
Gr. 6, 7, 8, 9 (classes françaises)
2 positions hautes classes (Math.-Sc.) et (éd.-com.)

Mission Park (1-9) Gr. 2
(St-Albert)

Horse Hill (1-9) Gr. 2

Namao (1-9) Salle d'opportunité

Saskatchewan (1-8) Gr. (1-2)

Villeneuve (1-8) Gr. (1-2)
PRINCIPAL, Gr. (6-8)

Excellente échelle de salaire:

Min.	3150	3750	4500	5450	5925	6400
Max.	5250	6170	7195	9700	10,175	10,650
	10x210	11x220	11x245	8x340	8x340	8x340
				5x306	5x306	5x306

(Toutes les années d'enseignement son reconnues, minimum de 145 jours)

Veuillez adresser vos demandes d'informations ou applications à :
M. A. E. Kunst, surintendant des Ecoles, Morinville, ou téléphonez Edmonton 424-4270

Jublié d'Argent du R. P. Lacerte, o.m.i.

(Suite de la page 1)

bilaire, le Père Champagne s'empressa d'aborder les réalisations académiques, plus remarquables encore. Il mentionna tout d'abord les cours d'été qui se donnent au Collège Saint-Jean. Cet été encore, le Collège hébergera quelque 200 étudiants qui suivront des cours de catéchèse, qu'on considère comme les meilleurs qui se donnent à l'Ouest d'Ottawa.

"Mais la grande ambition du Père Lacerte, poursuivit le Père Champagne, était de fonder un Collège d'Education pour la formation de professeurs bilingues. Croyant avoir plus de chances de fonder une oeuvre viable, il entreprit des démarches avec l'Université Laval, qui consentit à ouvrir une section, dite section-Ouest de l'Université Laval. Cette école fonctionna pendant un an. Il s'agissait maintenant de la faire reconnaître par l'Université de l'Alberta, le seul organisme dans la province jouissant du privilège de former les instituteurs. C'est alors que le Père Lacerte se butta à un obstacle, apparemment insurmontable. Au gouvernement albertain et à l'Université, on ne voulait rien entendre à une organisation de l'extérieur conduisant une faculté universitaire. Il fallait que ce projet fut de conception et d'organisation albertaines. C'est à ce moment que le Père Lacerte décrocha son diplôme d'expert à composer des mémoires. Avant d'en arriver à convaincre les représentants du gouvernement et de l'Université de la nécessité et de l'urgence de fonder un Collège d'Education, destiné à la formation d'instituteurs et d'institutrices bilingues, il y eut des centaines de rencontres à organiser, des centaines de pourparlers à entamer, de multiples mémoires à composer, des dizaines de programmes d'études à élaborer, des centaines de dossiers académiques à trouver et à présenter pour approbation, des milliers de statistiques à compiler. Grâce à ce travail, l'Université consentit à une affiliation du Collège à sa Faculté d'Education. Nous en sommes à notre troisième année de ce régime et nous n'avons que des félicitations à offrir au grand responsable de cette oeuvre.

"Le Collège d'Education établi, continua le conférencier, il ne faut pas croire que l'ingéniosité du Père Lacerte s'arrêta là. Le cours des Arts souffrait, depuis longtemps, de plusieurs malaises. D'abord l'institution-mère, l'Université d'Ottawa, s'avérait trop éloignée pour un contact profitable entre les maîtres et l'élaboration d'un programme adapté à l'Alberta. De plus, l'Université de l'Alberta n'accordait reconnaissance qu'à une minime partie du programme d'études. Il en résultait que peu d'élèves voulaient s'inscrire chez nous, d'où restriction de notre influence sur le milieu franco-albertain. En face de cette déplorable situation, le Père Lacerte conçut le projet d'affilier le cours des Arts à la Faculté des Arts de l'Université d'Alberta. Encore une fois, après plusieurs rencontres, plusieurs pourparlers, plusieurs mémoires et beaucoup de statistiques, l'Université de l'Alberta nous adressa une lettre, en date du 26 mai dernier, nous annonçant qu'elle consentait à une affiliation. Nous commencerons donc, en septembre prochain, une série de cours au niveau des Arts en vue du baccalauréat, en affiliation avec l'Université de l'Alberta."

Le conférencier rappela encore comment le Père Lacerte, par son sens diplomatique et son sens des relations publiques, réussit à faire connaître et à faire accepter le Collège dans des milieux où il était jusqu'alors presque ignoré. Ce que nous venons de décrire nous en donne d'ailleurs une excellente idée.

Prêtre avant tout

Homme d'une invincible ténacité, diplomate ingénieux, éducateur-né, le père Lacerte ne cessa jamais pour autant d'être profondément prêtre. C'est sur cette pensée que termina le Père Champagne, rappelant la part très active que joua le Père Lacerte dans la fondation de la paroisse St-Thomas, soulignant son admirable fidélité à présider tous les exercices religieux du Collège et sa remarquable disponibilité pour recevoir tous ceux et celles qui ont besoin d'aide spirituelle.

Prenant la parole, le Rév. Père Lacerte rappela qu'une oeuvre telle que celle du Collège Saint-Jean n'est pas l'oeuvre d'un seul homme: il remercia les membres du personnel, religieux et laïques, les frères coadjuteurs, les religieuses, les autorités provinciales et tous ceux qui de près ou de loin l'ont appuyé dans son oeuvre d'éducation. "J'ai été heureux de travailler avec vous tous, dit-il, et si les autorités jugent bon de me laisser au Collège, c'est avec plaisir que je continuerai."

On sait, en effet, que le Rév. Père Lacerte termine cette année son troisième terme comme supérieur et recteur. Mais le personnel du Collège, aussi bien que toute la population franco-albertaine, souhaitent de tout coeur que des mesures soient prises pour que non seulement il demeure au Collège, mais qu'il en soit, sinon le supérieur religieux, du moins le recteur.

L'A.C.F.A. et La Survivance s'unissent pour offrir leurs voeux les plus sincères au R.P. Lacerte.

AD MULTOS ANNOS!

Semaine de sécurité agricole du 24 au 30 juillet

La Semaine de la sécurité agricole, dont l'observance a été fixée du 24 au 30 juillet, portera sur le contrôle des accidents dans les régions rurales. La campagne sera tenue sous l'égide de la Ligue Canadienne de la sécurité en collaboration avec le Conseil canadien de la sécurité routière et l'autorité dirigeante en matière de sécurité dans les provinces. L'accent portera sur un aspect différent de la question à chaque jour, en commençant par la responsabilité morale, le premier jour qui est un dimanche, et, à chaque jour successif, la sécurité au foyer, les composés chimiques en usage au foyer et à la ferme, les chutes, la route, la machinerie et les amusements.

M. Gay McLaren, gérant général de la Ligue, souligne cependant que, de par la position même qu'ils occupent parmi les milieux les plus dangereux, le foyer et le lieu des machines, recevront la plus grande attention.

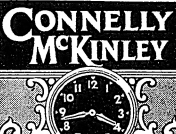
La Liaison française dans l'Ouest

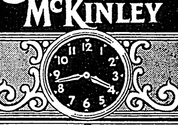
La belle saison nous ramène la visite des voyageurs de la Liaison française dans l'Ouest. Cette année, deux voyages organisés séjourneront quelques heures à Edmonton. Afin que nos lecteurs puissent rencontrer parents ou amis qui pourraient faire partie de l'un de ces voyages, nous vous donnons la liste des voyageurs du premier voyage qui s'arrêtera à Edmonton le 12 juillet prochain.

Mlle Edith BEAUDRY, Québec;
Mme Paul BEAUDRY, Québec;
Mlle Eva BEDARD, Québec;
Mme Wellie BELLIVEAU, Victoriaville;
Mlle Denise BLAIS, St-Léon;
M. Eudère BLANCHET, Charny;
Mme Moïse DIONNE, Québec;
Mlle Cécile DROUIN, Giffard;
Mlle Cécile DUMAS, Isle Maligne;
M. et Mme Antonio DUPUIS, Québec;
M. et Mme Victor GAGNON, Québec;
Mlle Christiane JOBIN, Québec;
Mlles Germaine et Rose LAMARRE, L'Isletville;
Mlle Emma LANGE, Giffard;
M. et Mme Marcien MILETTE, Montréal;
M. et Mme J.B. POULIOT, Verdun;
Mlle Anne POULIOT, Verdun;
Mme Thérèse TREMBLAY, Chicoutimi;
Mlle Lisette TURCOTTE, Québec;
Mme Robert TURCOTTE, Victoriaville;
M. et Mme Edmond VALIQUETTE, Ville d'Anjou;
Mlles Juliette et Simone VILLENEUVE, Québec;
M. et Mme Lucien DUMAS, Québec;
Révérend Père Vincent-M. DAME, Québec.

CALENDRIER

COURTOISIE DE





OYEZ ! OYEZ !

Dimanche 26 juin
A la bibliothèque municipale, Concert dominical de musique classique enregistrée sur ruban sonore et présentation d'un film documentaire. De 2h. à 4h. p.m.

Le 26 juin
Réception, de 2 à 5 p.m. au gymnase de l'école du Sacré-Coeur (9624-108e avenue) en l'honneur de la principale de cette école, Soeur Irène, qui prend sa retraite après 46 années à l'emploi de la Commission des Ecoles Séparées.

Dimanche le 26 juin
Pique-nique annuel de la paroisse de Beaumont. Dîner et souper seront servis. Courses et jeux organisés.

Les 30 et 31 juillet
Fête au Village annuelle de Legal, au parc Citadelle. Jeux et réjouissances pour tous, jeunes et vieux.